Gendarmerie royale du Canada | Royal Canadian Mounted Police

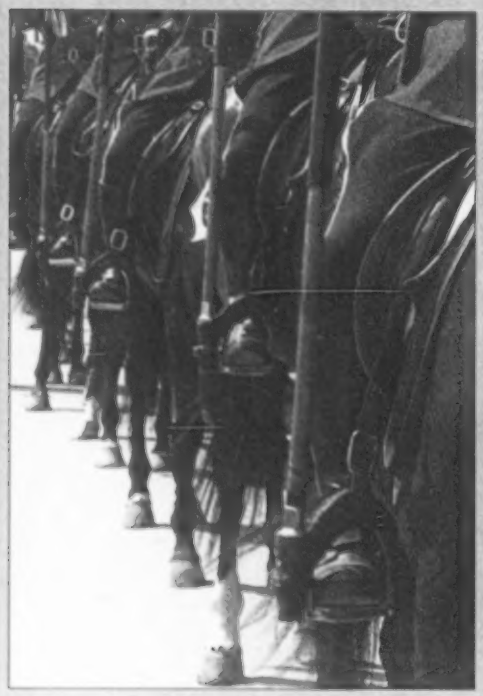

Gendarmerie royale du Canada
2010-2011
Rapport ministériel sur le rendement

L'honorable Vic Toews, c.p., c.r., député
Ministre de la Sécurité publique Canada

TABLE DES MATIÈRES

Message du ministre 5

Section I : Survol de l'organisation 7

Raison d'être 7

Responsabilités 7

Priorités organisationnelles 7

Résultats stratégiques et architecture des activités de programme (AAP) 8

Analyse des risques 11

Sommaire – Rendement 12

Profil des dépenses 15

Budget des dépenses par crédit voté 16

Section II : Analyse des activités de programme par résultat stratégique 17

Résultat stratégique 1 : Services de police fédéraux de qualité 17

Activité de programme 1.1 : Opérations fédérales et internationales 17

Activité de programme 1.2 : Police de protection 23

Résultat stratégique 2 : Services de police contractuels de qualité 24

Activité de programme 2.1 : Services de police communautaires, contractuels et autochtones 24

Résultat stratégique 3 : Services de soutien de qualité aux services de police 28

Activité de programme 3.1 : Opérations de renseignements criminels 28

Activité de programme 3.2 : Opérations policières techniques 30

Activité de programme 3.3 : Soutien aux services de police 31

Activité de programme 3.4 : Services nationaux de police 32

Résultat stratégique 4 : Réduction des risques posés par les armes à feu 35

Activité de programme 4.1 : Centre des armes à feu Canada 35

Section III : Renseignements supplémentaires 37

Principales données financières 37

Principales données financières sous forme graphique 38

États financiers 40

Liste des tableaux supplémentaires 40

Section IV : Autres sujets d'intérêt 41

Coordonnées de la personne ressource de l'organisation 41

Renseignements supplémentaires 41

MESSAGE DU MINISTRE

À titre de ministre de la Sécurité publique du Canada, je suis heureux de présenter au Parlement le *Rapport ministériel sur le rendement* de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2011.

Investie d'un mandat complexe aux multiples facettes, la GRC lutte contre le crime à l'échelle municipale, provinciale et territoriale, fédérale et internationale. Elle apporte des solutions intégrées en matière de sécurité et assure une présence fédérale d'un océan à l'autre. Son mandat fait sans contredit partie intégrante de l'engagement qu'a pris le gouvernement d'assurer la sécurité du Canada.

Tout au long de l'exercice 2010-2011, la GRC a cumulé plusieurs réussites qui cadrent bien avec les priorités gouvernementales et qui s'inscrivent dans la poursuite de son objectif stratégique, à savoir assurer la sécurité des foyers et des collectivités. Au nombre de ces réussites figurent le leadership exceptionnel dont a fait montre la GRC et la coordination de partenariats qu'elle a accomplie pour assurer la sécurité publique lors d'événements d'envergure tels que les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver et les sommets du G8 et du G20.

S'acquittant de ses responsabilité internationales, en janvier 2010, après le séisme en Haïti où deux membres de la GRC ont perdu la vie, le contingent de la police canadienne tout entier a fait preuve d'une bravoure et d'une force dans l'adversité peu communes, secourant les victimes dans les décombres des immeubles, donnant les premiers soins aux blessés, participant à l'acheminement de l'aide humanitaire aux victimes et assurant la sécurité dans les rues dévastées de Port au Prince. La GRC a également contribué au maintien de l'ordre et à la mise sur pied de services de police communautaires dans les pays en développement.

La GRC continue de faire face aux contraintes que posent les réalités mondiales d'aujourd'hui. En effet, elle met en œuvre des modèles de services de police différents et modernes, elle améliore les technologies de gestion de l'information dont elle dispose et elle s'emploie à perfectionner la méthode axée sur les systèmes qu'elle applique dans les enquêtes judiciaires. Grâce à ces initiatives, ainsi qu'à d'autres, la GRC pourra continuer d'avancer dans la réalisation de sa vision du changement et devenir *une organisation responsable, digne de confiance et souple, composée d'employés motivés à se démarquer par un leadership exceptionnel et à fournir des services de police de toute première classe.*

La GRC continuera d'assurer des services de police améliorés tout en étant ouverte et comptable de ses actes envers le public et en favorisant l'établissement de relations constructives et axées sur la collaboration avec les organismes partenaires et les groupes d'intervenants.

En lisant ce rapport, les Canadiens constateront par eux mêmes l'importance que revêt la contribution de la GRC à la sécurité publique du Canada.

L'honorable Vic Toews, c.p., c.r., député
Ministre de la Sécurité publique Canada

SECTION I : SURVOL DE L'ORGANISATION

Raison d'être

D'abord Police à cheval du Nord Ouest en 1873, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) est née officiellement de la fusion avec la Police fédérale en 1919. Forte d'un solide héritage, la GRC a grandi jusqu'à devenir ce qu'elle est aujourd'hui : une organisation de quelque 30 000 employés qui assure des services de police de toute première classe au Canada et à l'étranger.

En tant que force de police nationale du Canada, la GRC apporte un appui essentiel à la sécurité de la population canadienne, que le gouvernement s'engage à assurer. En luttant contre le crime à l'échelle municipale, provinciale et territoriale, fédérale et internationale, la GRC apporte des solutions intégrées en matière de sécurité et assure une présence fédérale uniforme d'un océan à l'autre. La GRC veille à l'exécution des lois fédérales partout au pays. En vertu d'ententes, elle offre des services de police à toutes les provinces (l'Ontario et le Québec exceptés), au Yukon, aux Territoires du Nord Ouest et au Nunavut. Elle offre également des services de police municipaux à quelque 200 municipalités en vertu d'ententes distinctes.

Responsabilités

Le mandat de la GRC, tel qu'il est défini à l'article 18 de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, comporte de multiples facettes, dont les suivantes : prévention du crime et enquêtes criminelles, maintien de l'ordre et de la paix, exécution des lois, contribution à la sécurité nationale, sécurité des représentants de l'État, des dignitaires en visite et des missions à l'étranger, et offre de services de soutien opérationnel cruciaux à des services de police et organismes d'exécution de la loi au Canada et à l'étranger. La GRC est peut-être un des services de police les plus complexes du monde.

Priorités organisationnelles

Légende – État de la priorité [1]

Dépassée : Plus de 100 % du niveau de rendement attendu de la priorité précisée dans le RPP a été atteint au cours de l'exercice.

Entièrement atteinte : 100 % du niveau de rendement attendu de la priorité précisée dans le RPP a été atteint au cours de l'exercice.

Atteinte en grande partie : De 80 à 99 % du niveau de rendement attendu de la priorité précisée dans le RPP a été atteint au cours de l'exercice.

Passablement atteinte : De 60 à 79 % du niveau de rendement attendu de la priorité précisée dans le RPP a été atteint au cours de l'exercice.

Non atteinte : Moins de 60 % du niveau de rendement attendu de la priorité précisée dans le RPP a été atteint au cours de l'exercice.

L'État-major supérieur de la GRC établit les priorités stratégiques nationales pour l'organisation. Ces priorités sont soit reconfirmées, soit modifiées chaque année après un examen sérieux des tendances nationales et mondiales, de l'information sur le rendement et des renseignements recueillis par les agents sur le terrain.

Priorité :	**Type :** [2]	**Résultats stratégiques :**
Accroître la santé et la sécurité des collectivités autochtones	Permanente	• Services de police contractuels de qualité • Services de soutien de qualité aux services de police • Réduction des risques posés par les armes à feu
État de la priorité : Passablement atteinte		
• Pourcentage de Canadiens (qui se désignent comme Autochtones) qui conviennent que la GRC joue un rôle très positif dans l'accroissement de la santé et de la sécurité des collectivités autochtones • Pourcentage visé : 72 % [3] ; Pourcentage obtenu : 73 %		
• Pourcentage de dirigeants d'une collectivité autochtone qui conviennent que la GRC donne suite à la priorité stratégique « Accroître la santé et la sécurité des collectivités autochtones » • Pourcentage visé : 82 %; Pourcentage obtenu : 58 %		

[1] Les tableaux supplémentaires à l'adresse http://www.rcmp-grc.gc.ca/dpr-rmr/index-fra.htm renferment de l'information sur les tendances en matière de rendement quant aux priorités et aux résultats stratégiques de la GRC pour les quatre derniers exercices.
[2] Les différents types de priorités sont les suivants : priorité **déjà établie** – établie au cours du premier ou du deuxième exercice précédant l'exercice visé par le rapport; priorité **permanente** – établie au moins trois exercices avant l'exercice visé par le rapport; **nouvelle** priorité – établie au cours de l'exercice visé par le RMR.
[3] Le pourcentage visé représente une augmentation de 14 % par rapport au pourcentage obtenu au cours de l'exercice précédent (58 %).

Résultats stratégiques et architecture des activités de programme (AAP)

SÉCURITÉ DES FOYERS ET DES COLLECTIVITÉS

RÉSULTATS : contributions aux ...	RÉSULTATS STRATÉGIQUES –	RÉSULTATS STRATÉGIQUES –	RÉSULTATS STRATÉGIQUES –	RÉSULTATS STRATÉGIQUES –	RÉSULTATS STRATÉGIQUES –	PRIORITÉS STRATÉGIQUES
	Services de police fédéraux de qualité – Assurer la sécurité des Canadiens et de leurs institutions à l'échelle nationale et internationale ainsi que celle des personnes jouissant d'une protection internationale et des autres dignitaires étrangers au moyen de la prévention, de la détection, des enquêtes, de l'exécution des lois contre le terrorisme, la criminalité organisée et d'autres activités criminelles axées sur le renseignement. ***Résultats clés :*** **Incidence réduite du crime organisé, menace terroriste réduite, société et économie en sécurité.**	**Services de police contractuels de qualité – Des collectivités canadiennes plus saines et plus sûres grâce aux résultats clés de la prévention criminelle, de l'éducation, de l'exécution de la loi et des enquêtes.** ***Résultats clés :*** **Des services et des programmes de police de la plus haute qualité, un nombre réduit de jeunes sont liés à des crimes en tant que victimes ou délinquants, des collectivités autochtones plus sûres et plus saines.**	**Services de soutien à la qualité des services de police – Soutien aux enquêtes des services de police et des organismes d'application de la loi canadiens à l'aide de renseignements critiques, de matériel, d'outils, de systèmes, de la technologie et de l'éducation afin d'optimiser la prestation de services et de programmes de police axés sur le renseignement.** ***Résultats clés :*** **Technologie de pointe en matière de services de police et de sécurité, évaluations complètes des renseignements et des menaces en temps réel, efficacité et efficience accrues des services de police, outils scientifiques de haute qualité disponibles en temps opportun, techniques et technologie de gestion de l'information, possibilités d'apprentissage et de formation et soutien à l'apprentissage et à la formation de haute qualité.**	**Subventions et contributions: Paiements applicables à toutes les activités.**	**Les risques à la sécurité publique au Canada et à l'étranger dus à la présence d'armes à feu au Canada sont minimisés.**	**Crime organisé** **Terrorisme** **Communautés autochtones** **Jeunesse** **Intégrité économique**

Activités de programme	1 Opérations fédérales et internationales	2 Services de police de protection	3 Services de police communautaires, contractuels et autochtones	4 Opérations relatives aux renseignements criminels	5 Opérations relatives à la police technique	6 Services de soutien aux services de police	7 Services nationaux de police	Paiements applicables à toutes les activités	Centre des armes à feu Canada	8 Services Internes
Sous-activités de programme	1.1 Criminalité financière 1.2 Drogues et crime organisé 1.3 Intégrité des frontières 1.4 Services de police internationaux 1.5 Enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale (ECSN) 1.7 Soutien des activités de programme	2.1 Missions de protection 2.2 Événements majeurs 2.4 Soutien des activités de programme	3.1 Services de police provinciaux et territoriaux 3.2 Services de police municipaux 3.3 Services de police autochtones 3.4 Ententes relatives à la police des aéroports 3.5 Direction des services de police communautaires, contractuels et autochtones 3.7 Soutien des activités de programme	4.1 Renseignements sur le crime organisé 4.2 Analyse criminelle 4.3 Renseignement pour la sécurité nationale 4.5 Soutien des activités de programme	5.1 Service de l'air 5.2 Science du comportement 5.3 Technologie de protection 5.4 Enquêtes techniques 5.5 Sécurité technique 5.6 Criminalité technologique 5.7 Sécurité ministérielle 5.9 Soutien des activités de programme	6.1 Centre national des opérations 6.2 Systèmes de données sur les opérations policières 6.3 Soutien opérationnel intégré 6.4 Programmes particuliers à la Gendarmerie 6.6 Soutien des activités de programme	7.1 Services des laboratoires judiciaires 7.2 Services d'information et d'identité judiciaire 7.3 Collège canadien de police 7.4 Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants 7.5 Système automatisé de renseignements criminels (SARC) 7.7 Soutien des activités de programme	LOBJ 2434 Pensions aux termes de la *Loi sur la continuation des pensions de la GRC* LOBJ 2435 Indemnisation des membres de la GRC pour des blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions LOBJ 2433 Plan de prestation des survivants **(N.B. Même si inclus dans les sous-activités, chaque subventions et contributions représentant une activité)**	11.1 Enregistrement des armes à feu 12.1 Délivrance de permis des armes à feu et infrastructure de soutien	8.1 Services de gestion et surveillance 8.2 Services de gestion des ressources humaines 8.3 Services de gestion des finances 8.4 Services de gestion de la chaîne d'approvisionnement 8.5 Services de gestion des installations et des biens 8.6 Services de gestion de l'information 8.7 Services des technologies de l'information 8.8 Services juridiques 8.9 Affaires publiques et services de communication 8.10 Services d'évaluation 8.11 Vérification interne 8.12 Autres services de soutien

Priorité :	**Type :**	**Résultats stratégiques :**
Prévenir et réduire la criminalité chez les jeunes, qu'ils soient victimes ou contrevenants	Permanente	• Services de police contractuels de qualité • Services de police fédéraux de qualité • Services de soutien de qualité aux services de police • Réduction des risques posés par les armes à feu
État de la priorité : Passablement atteinte		
• Pourcentage de Canadiens (qui se désignent comme Autochtones) qui conviennent que la GRC joue un rôle très positif dans l'accroissement de la santé et de la sécurité des collectivités autochtones • Pourcentage visé : 80 %; Pourcentage obtenu : 61 % [4]		
• Pourcentage de clients des services de police contractuels qui estiment que la GRC donne suite à la priorité stratégique de prévention de la criminalité chez les jeunes, qu'ils soient victimes ou contrevenants • Pourcentage visé : 80 %; Pourcentage obtenu : 65 %		
• Pourcentage de Canadiens qui conviennent que la GRC joue un rôle très positif dans la prévention et la réduction de la criminalité chez les jeunes, qu'ils soient victimes ou contrevenants • Pourcentage visé : 80 %; Pourcentage obtenu : 73 %		
• Nombre de jeunes pouvant être inculpés dont l'affaire a été classée à l'extérieur du système judiciaire officiel à l'échelle nationale • Pourcentage visé : une augmentation de 5 % sur trois ans; Pourcentage obtenu : -1.1 % [5]		
• Pourcentage de clients qui conviennent que la GRC est sensible aux problèmes qui touchent les jeunes • Pourcentage visé : 80 %; Pourcentage obtenu : 79 %		

Priorité :	**Type :**	**Résultats stratégiques :**
Contribuer à la confiance envers l'intégrité économique au Canada	Permanente	• Services de police fédéraux de qualité • Services de police contractuels de qualité • Services de soutien de qualité aux services de police
État de la priorité : Atteinte en grande partie		
• Pourcentage de la population qui convient que la GRC joue un rôle appréciable quand il s'agit de réduire l'incidence de crimes économiques • Pourcentage visé : 85 %; Pourcentage obtenu : 77 %		
• Position du Canada au classement de l'Indice de perception de la corruption [6] • Rang visé : parmi les dix premiers; Rang obtenu 6e		

[4] Le sondage auprès des intervenants n'a pas été fait au cours de l'exercice 2010-2011. Les résultats proviennent d'un sondage réalisé en 2010.
[5] Le pourcentage de jeunes pouvant être inculpés mais qui ne l'ont pas été est passé de 67 % en 2008-2009 à 66,9 % en 2009-2010 pour finalement s'établir à 65,9 % en 2010-2011.
[6] Établi par l'organisation non gouvernementale Transparency International, l'Indice de perception de la corruption mesure le niveau perçu de corruption dans le secteur public dans 180 pays et territoires du monde. Pour de plus amples renseignements, visitez le : http://www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/cpi/2010/results

Priorité :	Type :	Résultats stratégiques :
Réduire la menace et l'incidence des crimes graves et du crime organisé	Permanente	• Services de police fédéraux de qualité • Services de police contractuels de qualité • Services de soutien de qualité aux services de police • Réduction des risques posés par les armes à feu
État de la priorité : Atteinte en grande partie		
• Pourcentage d'intervenants qui conviennent que la GRC est un partenaire précieux dans la réduction de la menace et de l'incidence du crime organisé • Pourcentage visé : 92 %; Pourcentage obtenu : 83 % [7]		
• Nombre de mesures de répression ayant réussi à perturber la capacité d'individus ou de groupes à se livrer à des activités criminelles [8] • Nombre visé : À déterminer [9] ; Nombre obtenu : 56		
• Pourcentage de Canadiens qui conviennent que la GRC est un partenaire précieux dans la réduction de la menace et de l'incidence des crimes graves • Pourcentage visé : 80 %; Pourcentage obtenu : 86 %		

Priorité :	Type :	Résultats stratégiques :
Contrer efficacement toute menace à la sécurité du Canada	Permanente	• Services de police fédéraux de qualité • Services de police contractuels de qualité • Services de soutien de qualité aux services de police • Réduction des risques posés par les armes à feu
État de la priorité : Atteinte en grande partie		
• Pourcentage de partenaires policiers qui conviennent que la GRC joue un rôle appréciable dans la réduction de la menace terroriste au Canada et à l'étranger • Pourcentage visé : 92 %; Pourcentage obtenu : 69 % [10]		
• Pourcentage de citoyens canadiens qui conviennent que la GRC joue un rôle appréciable dans la réduction de la menace terroriste au Canada • Pourcentage visé : 89 %; Pourcentage obtenu : 87 %		
• Nombre de mesures de répression ayant réussi à perturber la capacité d'individus ou de groupes à se livrer à des activités terroristes ou à toute autre activité criminelle susceptible de compromettre la sécurité nationale, au pays ou à l'étranger • Nombre visé : 6; Nombre obtenu : 26		
• Nombre d'incidents violents menaçant la sécurité nationale et dirigés contre le Canada • Nombre visé : 0; Nombre obtenu : 0		

Pour l'exercice 2010-2011, l'État major supérieur a adopté quatre objectifs obligatoires pour l'ensemble de la Gendarmerie dont le but est d'améliorer les pratiques de gestion et de culture organisationnelle. Les stratégies de toutes les divisions et de tous les secteurs d'activité de la GRC intègrent ces priorités de gestion. Pour en savoir davantage sur le rendement quant à ces priorités de gestion, consultez le tableau « Priorités de gestion » sous « Autres sujets d'intérêt » dans le site Web de la GRC : http://www.rcmp-grc.gc.ca/dpr-rmr/index-fra.htm

---

[7] Le sondage auprès des intervenants n'a pas été fait au cours de l'exercice 2010-2011. Les résultats proviennent d'un sondage réalisé en 2010.
[8] Cette mesure diffère de celle dont faisait état le dernier *Rapport sur les plans et les priorités* de la GRC. Au cours de l'exercice 2010-2011, la GRC a redéfini les organisations criminelles désignées priorités nationales, ce qui fait que la mesure ne permettait pas d'évaluer de façon exacte l'efficacité des efforts déployés pour lutter contre le crime organisé et les crimes graves pour cet exercice. Par conséquent, et pour accroître l'uniformité dans les rapports sur les activités relatives à la sécurité nationale, la GRC a modifié la mesure.
[9] Vu que la mesure du rendement a été redéfinie, le nombre visé ne s'applique pas.
[10] Le sondage auprès des partenaires policiers n'a pas été fait au cours de l'exercice 2010-2011. Les résultats proviennent d'un sondage réalisé en 2010.

Analyse des risques

Un régime solide de gestion intégrée des risques appuie les décisions stratégiques et contribue à la réalisation des priorités et des objectifs de l'organisation. Afin d'intervenir adéquatement devant les nouveaux défis et les nouvelles menaces, la GRC évalue continuellement ses stratégies et ses priorités ainsi que le déploiement des ressources humaines et financières qui en découle.

Le profil des risques de l'organisation aide la GRC à tracer l'orientation que doit prendre la gestion des risques organisationnels. Ce profil est influencé par le contexte opérationnel et l'état de préparation de l'organisation, et il y est relié. Pour établir le profil des risques de l'organisation de la GRC, il a fallu analyser l'information sur les risques provenant tant du niveau opérationnel que du niveau organisationnel afin de comprendre les principales caractéristiques et l'étendue des risques internes et externes auxquels fait face la GRC.

Le profil des risques de l'organisation pour 2010-2013 a été élaboré en tenant compte du contexte opérationnel de l'organisation au complet et de l'information tirée des sources suivantes : version provisoire de l'Analyse de l'environnement 2009, sondages menés auprès des clients et des employés, exigences législatives, divers rapports et enquêtes, y compris le *Rapport du Bureau du vérificateur général*, rétroaction formulée dans les vérifications horizontales réalisées par le Bureau du contrôleur général et le Bureau du vérificateur général, et information provenant des divisions de la GRC et des groupes de travail sur les priorités stratégiques.

L'établissement du profil des risques de l'organisation a permis de cerner des tendances importantes en matière de risque dans les secteurs suivants : leadership, communication et transfert des connaissances, financement durable, gestion des ressources humaines, y compris l'équilibre dans les attentes, infrastructures ainsi que questions législatives et réglementaires.

Au terme de consultations avec des intervenants partout à la GRC, une liste récapitulative des risques organisationnels a été dressée et validée à des fins de planification. Les six énoncés suivants sur les risques ont été élaborés :

1. **Risque lié à la collecte de renseignements et aux partenariats** – Il y a un risque que la GRC ne soit pas en mesure de recueillir et d'analyser les renseignements ou autres informations et de les mettre en commun avec ses partenaires.
2. **Risque lié à l'information pour la prise de décisions internes** – Il y a un risque que la GRC n'ait pas accès à de l'information opportune, pertinente, exacte et cohérente pour appuyer la prise de décisions, l'allocation des ressources et la gouvernance par la haute direction, et pour s'acquitter de son obligation de rendre des comptes.
3. **Risque lié aux ressources humaines** – Il y a un risque que la GRC ne soit pas en mesure d'attirer, de recruter et de conserver suffisamment d'employés compétents, expérimentés et représentatifs, et de protéger la santé de son effectif actuel.
4. **Risque lié aux pratiques de gestion** – Il y a un risque que la GRC ne soit pas en mesure d'établir et d'assurer la pérennité des pratiques de gestion nécessaires pour qu'elle soit une organisation responsable, bien gérée et forte dans l'adversité.
5. **Risque juridique** – Il y a un risque que la GRC ne puisse pas prévoir efficacement des décisions judiciaires ayant une incidence sur ses procédures opérationnelles et ses besoins en ressources, ni réagir efficacement devant ces décisions.
6. **Risque lié à la mise en œuvre** – Il y a un risque que la GRC ne soit pas en mesure d'établir ainsi que d'entretenir ou de poursuivre les systèmes, les infrastructures, les pratiques et une forme de gouvernance rigoureuse nécessaires pour réussir à mettre en œuvre des initiatives opérationnelles et à répondre aux exigences des services de police.

Le profil des risques de l'organisation est élaboré et mis à jour annuellement ou au besoin.

Sommaire – Rendement

Ressources financières pour 2010-2011 (en M $)

Dépenses prévues	Total des dépenses autorisées	Dépenses réelles
4 705,5	4 988,4	4 698,2

Dépenses prévues (après déduction des revenus non disponibles)	Total des dépenses autorisées (après déduction des revenus non disponibles)	Dépenses réelles (après déduction des revenus non disponibles)
3 067,5	3 348,2	3 107,4

Ressources humaines pour 2010-2011 (en ETP)

Ressources prévues	Ressources réelles	Différence
29 840	29 043	-797

Résultat stratégique 1 : Services de police fédéraux de qualité

Indicateurs de rendement	Objectifs	Rendement pour 2010-2011
Pourcentage de Canadiens qui estiment que la GRC joue un rôle important et qu'elle respecte ses priorités stratégiques fédérales [11]	90 %	Atteinte en grande partie : 82 % [12]
Taux d'infraction aux lois fédérales par habitant (données de la GRC) [13]		164,3 par 100 000 habitants
Indice de gravité de la criminalité (données de Statistique Canada) [14]		104,92

Activité de programme (en M $)	Dépenses réelles pour 2009-2010	2010-2011				Concordance avec les résultats du gouvernement du Canada
		Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Total des dépenses autorisées	Dépenses réelles	
Activité de programme 1.1 : Opérations fédérales et internationaless	643,0	713,5	728,4	756,0	646,2	Un Canada en sécurité
Activité de programme 1.2 : Police de protection	611,6	146,4	347,1	483,4	377,1 [15]	Un Canada en sécurité
Total	**1 254,6**	**859,9**	**1 075,5**	**1 239,4**	**1 023,3**	

[11] Cet indicateur est un indice mesurant la réalisation des priorités stratégiques qui relèvent des Services de police fédéraux de la GRC. Le pourcentage visé a été fixé au moyen des trois priorités stratégiques pour l'exercice 2009-2010 : crime organisé, intégrité économique et terrorisme. Cet indice demeurera le même bien que les priorités qui le composent puissent changer.

[12] Dans un sondage réalisé auprès des Canadiens, 83 % des répondants ont convenu que la GRC réduit la menace que représente le crime organisé et son incidence, 77 % ont convenu que la GRC réduit l'incidence des crimes économiques et 87 % ont convenu que la GRC joue un rôle très positif dans la réduction de la menace terroriste au Canada.

[13] Il s'agit d'un nouvel indicateur de rendement qui a été adopté au cours de l'exercice 2010-2011 pour le résultat stratégique portant sur les services de police fédéraux.

[14] Pour de plus amples renseignements sur l'indice de gravité de la criminalité, visitez le site : http://www.statcan.gc.ca/pub/85-004-x/2009001/part-partie1-fra.htm

[15] Les dépenses réelles ont été moindres que le total des dépenses autorisées en raison surtout des coûts liés aux sommets du G8 et du G20 en juin 2010 qui ont été moins élevés que prévu et des affectations bloquées que n'a pu utiliser la GRC au cours de l'exercice.

Résultat stratégique 2 : Services de police contractuels de qualité

Indicateurs de rendement	Objectifs	Rendement pour 2010-2011
Pourcentage de la clientèle (provinciale/territoriale/ municipale) qui estime que la GRC offre des services de grande qualité	80 %	Atteinte en grande partie : 79 %
Pourcentage de Canadiens qui sont satisfaits de la contribution de la GRC à la sécurité des foyers et des collectivités	85 %	Atteinte en grande partie : 83 %
Pourcentage de chefs communautaires autochtones qui conviennent qu'en général, la GRC offre des services de grande qualité	80 % (sur trois ans)	Atteinte en grande partie : 70 %

Activité de programme (en M $)	Dépenses réelles pour 2009-2010	2010-2011				Concordance avec les résultats du gouvernement du Canada
		Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Total des dépenses autorisées	Dépenses réelles	
Activité de programme 2.1 : Services de police communautaires, contractuels et autochtones	679,4	599,7	599,7	715,5	703,1 [16]	Un Canada en sécurité
Total	**679,4**	**599,7**	**599,7**	**715,5**	**703,1**	

Résultat stratégique 3 : Services de soutien de qualité aux services de police

Indicateurs de rendement	Objectifs	Rendement pour 2010-2011 [17]
Pourcentage de partenaires satisfaits de l'apport et de la collaboration de la GRC	90 %	Dépassé : 95 %
Pourcentage d'intervenants satisfaits de la qualité et de l'opportunité des interventions de la GRC	85 %	Atteinte en grande partie : 70 %
Pourcentage de partenaires satisfaits de l'efficacité des technologies et des techniques d'enquête de la GRC	90 %	Atteinte en grande partie : 81 %
Pourcentage de partenaires satisfaits de l'exactitude de l'information et des renseignements de la GRC	80 %	Atteinte en grande partie : 75 %
Pourcentage de partenaires satisfaits de l'exhaustivité de l'information et des renseignements de la GRC	80 %	Atteinte en grande partie : 70 %
Pourcentage de partenaires satisfaits du soutien et des services de la GRC en GI/TI	80 %	Atteinte en grande partie : 71 %
Pourcentage de partenaires satisfaits du leadership de la GRC dans l'élaboration de solutions pour l'interopérabilité de la GI/TI	75 %	Atteinte en grande partie : 68 %

[16] Le total des dépenses autorisées a dépassé les dépenses autorisées prévues en raison de plusieurs facteurs, notamment des fonds reçus du Budget supplémentaire des dépenses en cours d'exercice pour les services de police communautaires aux Premières nations, des fonds reportés de l'exercice 2009-2010 au moyen du report de fonds du budget de fonctionnement ainsi que des fonds transférés en cours d'exercice à partir des crédits centraux du Secrétariat du Conseil du Trésor.

[17] Le sondage auprès des partenaires policiers n'a pas été fait au cours de l'exercice 2010-2011. Les résultats proviennent d'un sondage réalisé en 2010.

Activité de programme (en M $)	Dépenses réelles pour 2009-2010	2010-2011				Concordance avec les résultats du gouvernement du Canada
		Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Total des dépenses autorisées	Dépenses réelles	
Activité de programme 3.1 : Opérations de renseignements criminels	56,6	59,8	59,8	62,4	61,3	Un Canada en sécurité
Activité de programme 3.2 : Opérations policières techniques	192,3	180,3	191,8	184,9	207,0 [18]	Un Canada en sécurité
Activité de programme 3.3 : Soutien aux services de police [19]	99,4	78,8	78,8	76,8	71,3	Un Canada en sécurité
Activité de programme 3.4 : Services nationaux de police	135,9	125,3	125,3	129,1	136,6 [20]	Un Canada en sécurité
Total	**484,2**	**444,2**	**455,7**	**453,2**	**476,2**	

Résultat stratégique 4 : Réduction des risques posés par les armes à feu

Indicateurs de rendement	Objectifs	Rendement pour 2010-2011
Nombre de personnes connues comme étant à risque qui obtiennent un permis d'arme à feu	0	Entièrement atteint : Grâce au Programme canadien des armes à feu [21], aucune personne dont le permis avait été révoqué ou refusé pour des raisons de sécurité publique ni aucune personne n'ayant pas le droit de détenir une arme à feu n'ont pu acheter ou conserver une arme à feu.
Nombre d'interrogations de la base de données destinée à la police sur le terrain (Registre canadien des armes à feu en direct)	10 % de plus d'interrogations qu'au cours de l'exercice précédent	Dépassé : Les interrogations du Registre canadien des armes à feu en direct par les services de police ont augmenté de plus de 22 % en 2010-2011 par rapport à l'exercice précédent [22].
Nombre de participants aux cours sur le maniement sécuritaire des armes à feu	Participation égale d'année en année	Entièrement atteint : Le nombre de Canadiens qui ont suivi un cours sur le maniement sécuritaire des armes à feu au cours de l'exercice 2010-2011 (87 512) est sensiblement le même qu'en 2009-2010 (86 552) [23].
Taux de conformité pour le renouvellement des permis	Taux de conformité de 100 % chez les personnes qui détiennent des armes à feu	Atteint en grande partie : Le taux de conformité pour le renouvellement de permis chez les détenteurs d'une arme à feu était de 83,9 %.

[18] En 2010-2011, les dépenses réelles ont excédé le total des dépenses autorisées puisque la GRC a dû, entre autres, gérer l'encaisse relativement aux liquidités de certains éléments n'ayant pas été reçus dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) en raison de la dissolution du Parlement, notamment le financement de la vision et plan à long terme, des grands projets d'immobilisation ainsi que les mesures de sécurité pour l'édifice de l'Ouest et la Bibliothèque du Parlement. La balance de la différence s'explique par des acquisitions d'immobilisations (éléments d'actifs mobilier et radios) pour lesquels la proportion des dépenses peut varier chaque année selon l'activité de programme.

[19] Les dépenses indiquées ici pour l'activité de programme 3.3 (Soutien aux services de police) se répartissent en fait entre l'activité de programme 2.1 (Services de police communautaires, contractuels et autochtones) et l'activité de programme Services internes (Ressources humaines et Affaires publiques). Ce décalage a été corrigé dans la nouvelle architecture des activités de programme de la GRC, dont la mise en œuvre a été approuvée par le président du Conseil du Trésor pour 2011-2012.

[20] Comme mentionné dans le *Rapport du vérificateur général du Canada*, auquel renvoie la section Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme pour les Services nationaux de police, ces programmes ont, de tout temps, été sous financés. Cet état de choses se reflète donc dans les dépenses réelles *versus* le total des dépenses autorisées pour 2010-2011.

[21] La nouvelle architecture des activités de programme de la GRC, dont la mise en œuvre a été approuvée par le président du Conseil du Trésor pour 2011-2012, fait mention du Programme canadien des armes à feu, auparavant le Centre des armes à feu Canada.

[22] Il est passé de 4 361 983 en 2009-2010 à 5 345 193 en 2010-2011.

[23] Le nombre de participants aux cours sur le maniement sécuritaire des armes à feu n'inclut pas les données du Québec.

Activité de programme (en M $)	Dépenses réelles pour 2009-2010	2010-2011				Concordance avec les résultats du gouvernement du Canada
		Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Total des dépenses autorisées	Dépenses réelles	
Activité de programme 4.1 : Centre des armes à feu Canada	58,1	78,3	71,4	79,0	58,0	Un Canada en sécurité
Total	**58,1**	**78,3**	**71,4**	**79,0**	**58,0**	

Activité de programme (en M $)	Dépenses réelles pour 2009-2010	2010-2011 [24]			
		Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Total des dépenses autorisées	Dépenses réelles
Services internes	732,7	727,4	760,8	745,3	734,8
Pensions prévues par la *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada*	17,9	19,0	19,0	16,5	16,5
Subvention pour indemniser les membres de la GRC pour blessures subies dans l'exercice de leurs fonctions	83,0	82,8	82,8	96,7	93,3
Régimes de revenu versé aux survivants	2,1	2,6	2,6	2,6	2,2

Profil des dépenses

(en M $)	Dépenses réelles pour 2009-2010	2010-2011				Concordance avec les résultats du gouvernement du Canada
		Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Total des dépenses autorisées	Dépenses réelles	
Total pour la GRC	**3 312,0**	**2 813,9**	**3 067,5**	**3 348,2**	**3 107,4**	Un Canada en sécurité

En 2010-2011, le Budget principal des dépenses a été augmenté de 534,3 M $ par le Budget supplémentaire des dépenses et des transferts d'affectations par le Conseil du Trésor. De ce montant, 321,5 M $ ont servi à financer des dépenses de sécurité lors des sommets du G8 et du G20 en juin 2010.

Les dépenses réelles ont été inférieures de 241 M $ au total des dépenses autorisées et elles incluent des affectations bloquées de 73 M $ que la GRC n'a pu utiliser au cours de l'exercice. La proportion réelle globale des dépenses non utilisées a donc été de 5 %. La balance des dépenses non utilisées s'explique essentiellement par le fait que les dépenses liées aux sommets du G8 et du G20 ont été moins élevées que prévu de 56 M $. Environ 42 M $ provenant du fonds de fonctionnement de divers programmes ainsi que 64 M $ provenant du crédit pour dépenses en capital pour divers projets ont étés reportés. En outre, les besoins en subventions et en contributions ont été réduits de 6 M $.

[24] Depuis le cycle de préparation du Budget principal des dépenses de 2009-2010, les ressources allouées à l'activité de programme Services internes sont présentées séparément des autres activités de programme; elles ne sont plus réparties entre les activités de programme restantes comme c'était le cas avant. La comparabilité des dépenses et de l'information sur les ETP par activité de programme entre les exercices s'en trouve donc touchée.

Tendances au chapitre des dépenses ministérielles (en M $)

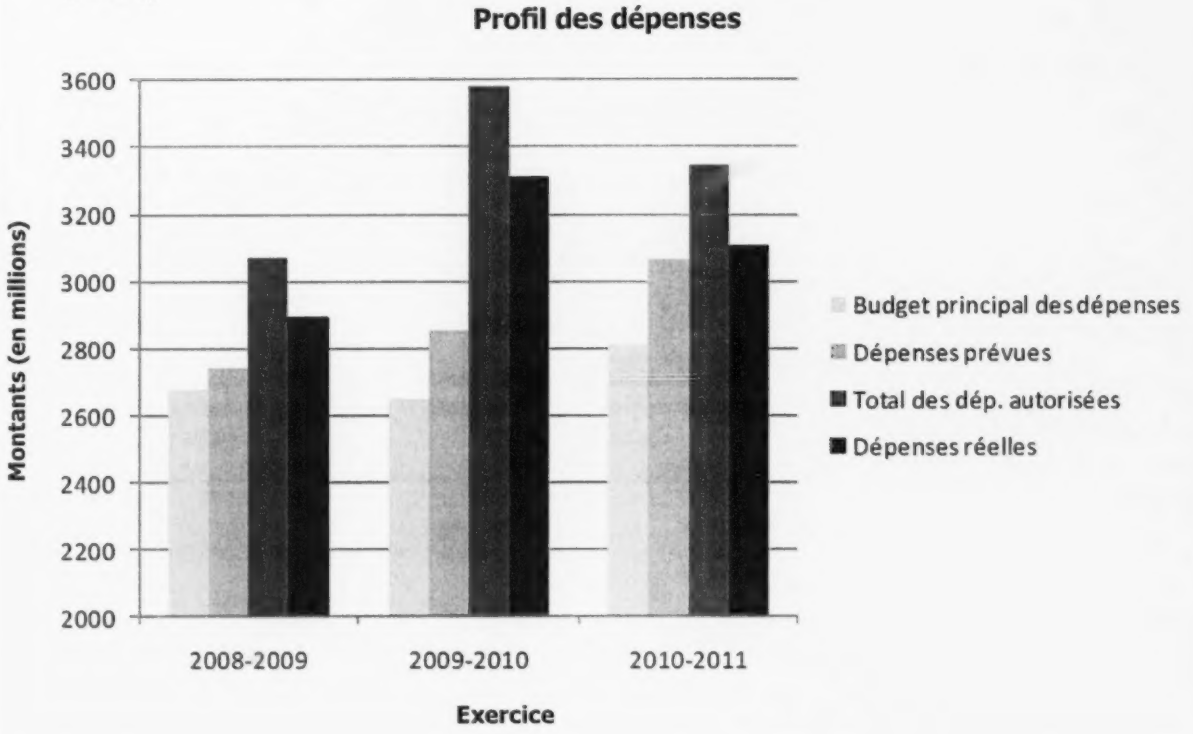

Au cours des trois derniers exercices, le total des dépenses à la GRC a fluctué en raison surtout de deux événements d'envergure : les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver et les sommets du G8 et du G20 en juin 2010.

La différence dans le total des dépenses (205 M $ de moins en 2010-2011 qu'en 2009-2010, soit une réduction de 6 %) s'explique principalement par ces événements, la majorité des dépenses ayant été engagées en 2009-2010.

De ce fait, le premier rapport financier trimestriel pour 2011-2012 traduira une diminution de 310 M $ du total des dépenses autorisées par rapport à 2010-2011, surtout en raison des besoins en financement ponctuel pour les sommets du G8 et du G20 au cours des exercices précédents.

Plan d'action économique du Canada

Dans le cadre du Plan d'action économique du Canada (PAEC), la GRC participe au programme de Modernisation des laboratoires fédéraux afin de moderniser l'infrastructure de ses laboratoires judiciaires et de mettre en œuvre le Plan d'action accéléré pour les lieux contaminés fédéraux. Une somme totale de 9,5 M $ a été allouée pour ces projets en 2009-2010, à laquelle se rajouteront 12,6 M $ supplémentaires en 2010-2011 pour un investissement total de 21,9 M $ sur deux ans.

Budget des dépenses par crédit voté

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les crédits organisationnels de la GRC et les dépenses législatives, consultez les *Comptes publics du Canada* 2010-2011 (Volume II).

Vous trouverez une version électronique des Comptes publics à l'adresse :

http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/txt/72-fra.html

SECTION II : ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE

Légende – État du rendement

Dépassé : Plus de 100 % du niveau de rendement attendu (comme le montrent l'indicateur et l'objectif ou les activités prévues et les extrants) pour le résultat attendu précisé dans le RPP a été atteint au cours de l'exercice.

Entièrement atteint : 100 % du niveau de rendement attendu (comme le montrent l'indicateur et l'objectif ou les activités prévues et les extrants) pour le résultat attendu précisé dans le RPP a été atteint au cours de l'exercice.

Atteint en grande partie : De 80 à 99 % du niveau de rendement attendu (comme le montrent l'indicateur et l'objectif ou les activités prévues et les extrants) pour le résultat attendu précisé dans le RPP a été atteint au cours de l'exercice.

Passablement atteint : De 60 à 79 % du niveau de rendement attendu (comme le montrent l'indicateur et l'objectif ou les activités prévues et les extrants) pour le résultat attendu précisé dans le RPP a été atteint au cours de l'exercice.

Non atteint : Moins de 60 % du niveau de rendement attendu (comme le montrent l'indicateur et l'objectif ou les activités prévues et les extrants) pour le résultat attendu précisé dans le RPP a été atteint au cours de l'exercice.

Résultat stratégique 1 : Services de police fédéraux de qualité

Activité de programme 1.1 : Opérations fédérales et internationales

Description de l'activité de programme : Offre de services de police, d'exécution de la loi, d'enquête et de protection au gouvernement fédéral, aux ministères et organismes qui le composent et aux Canadiens.

Ressources financières pour 2010-2011 (en M $)

Dépenses prévues	Total des dépenses autorisées	Dépenses réelles
728,4	756,0	646,2

Ressources humaines pour 2010-2011 (en ETP) [25]

Ressources prévues	Ressources réelles	Différence
5 100	4 275	-825

[25] Il est important de noter que l'information englobe toutes les sources de financement à l'intérieur de l'activité Opérations fédérales et internationales, ce qui signifie que le total comprend toutes les initiatives horizontales dont d'autres ministères font aussi rapport. Au nombre de ces initiatives figurent notamment l'Intégrité fédérale, l'Initiative intégrée pour le contrôle des produits de la criminalité, le portefeuille de la Sécurité publique, le Programme de missions internationales des policiers affectés au maintien de la paix et l'Initiative de lutte contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes.

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectifs	État du rendement
Sécuriser l'économie canadienne, tout en protégeant la population et le gouvernement contre le crime financier	Pourcentage de la population qui convient que la GRC joue un rôle appréciable quand il s'agit de réduire l'incidence de crimes économiques comme la fraude par carte de crédit et le vol d'identité	85 %	Atteint en grande partie : 77 %
Réduire la menace et l'incidence des crimes graves et du crime organisé	Nombre de mesures de répression ayant réussi à perturber la capacité d'individus ou de groupes à se livrer à des activités criminelles [26]	À déterminer [27]	Atteint: Nombre d'organisations criminelles perturbées : 56
	Pourcentage de Canadiens qui conviennent que la GRC joue un rôle appréciable dans la réduction de la menace et de l'incidence du crime organisé, ou bien qu'elle respecte sa priorité stratégique à cet égard [28]	92 %	Atteint en grande partie : 83 %
Réduire la menace d'activités criminelles liées au terrorisme, au Canada comme à l'étranger	Pourcentage de partenaires policiers qui conviennent que la GRC joue un rôle appréciable dans la réduction de la menace terroriste, au Canada comme à l'étranger	92 %	Passablement atteint : 69 % [29]
	Pourcentage de Canadiens qui conviennent que la GRC joue un rôle appréciable dans la réduction de la menace terroriste au Canada	89 %	Atteinte en grande partie : 87 %
	Nombre de mesures de répression [30] ayant réussi à perturber la capacité d'individus ou de groupes à se livrer à des activités terroristes ou à toute autre activité criminelle susceptible de compromettre notre sécurité nationale, au pays ou à l'étranger	6	Dépassé : 26 • Premier trimestre = 0 • Deuxième trimestre = 6 • Troisième trimestre = 12 • Quatrième trimestre = 8
	Nombre d'incidents violents [31] intéressant la sécurité nationale sur le territoire canadien	0	Entièrement atteint : 0

[26] Cette mesure diffère de celle dont faisait état le dernier *Rapport sur les plans et les priorités* de la GRC. Au cours de l'exercice 2010-2011, la GRC a redéfini les organisations criminelles désignées priorités nationales, ce qui fait que la mesure ne permettait pas d'évaluer de façon exacte l'efficacité des efforts déployés pour lutter contre le crime organisé et les crimes graves pour cet exercice. Par conséquent, et pour accroître l'uniformité dans les rapports sur les activités relatives à la sécurité nationale, la GRC a modifié la mesure.

[27] Vu que la mesure du rendement a été redéfinie, le nombre visé ne s'applique pas.

[28] La question du sondage était libellée ainsi à l'origine : « pourcentage de Canadiens qui conviennent que la GRC joue un rôle appréciable dans la réduction de la menace et de l'incidence du crime organisé ». La formulation de la question a été légèrement modifiée et est devenue : « pourcentage de Canadiens qui conviennent que la GRC respecte sa priorité stratégique à l'égard de la réduction de la menace et de l'incidence du crime organisé ».

[29] Le sondage auprès des partenaires policiers n'a pas été fait au cours de l'exercice 2010-2011. Les résultats proviennent d'un sondage réalisé en 2010.

[30] Les Enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale utilisent l'Outil des attributs de perturbation pour rendre compte de ces chiffres. Dans les questions de sécurité nationale, la GRC entend par « perturbation » toute interruption, suspension ou destruction, au moyen de mesures de répression, de la capacité d'individus ou de groupes à se livrer à des activités terroristes ou à toute autre activité criminelle susceptible de compromettre la sécurité nationale, au pays ou à l'étranger. Ces perturbations peuvent prendre la forme d'accusations portées au pénal, par exemple l'arrestation de deux hommes à Ottawa et d'un homme à London pour conspiration présumée en vue de faciliter une activité terroriste et pour possession et fabrication d'explosifs pour un groupe terroriste. Aussi, un ressortissant afghan a été accusé de complot en vue d'attaquer la base des Forces canadiennes à Petawawa avec du matériel volé. La majorité de ces perturbations (18) n'ont pas donné lieu à des accusations ou à des poursuites. Elles ont plutôt consisté en l'inscription de personnes représentant une menace pour la sûreté aérienne à la Liste des personnes précisées.

[31] La GRC emploie la définition de la violence à caractère politique et du terrorisme qu'a établie le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) : menace ou perpétration d'actes de violence grave pour forcer le gouvernement canadien à agir d'une certaine façon. Les actes de violence grave sont ceux qui causent des lésions corporelles sérieuses ou entraînent la mort de personnes, ou qui endommagent sérieusement ou détruisent des biens publics ou privés, et qui sont contraires aux lois canadiennes ou le seraient s'ils étaient commis au Canada. Les prises d'otages, les alertes à la bombe et les tentatives d'assassinat sont des exemples d'actes de violence grave qui mettent en danger la vie des Canadiens.

Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme

L'activité de programme Opérations fédérales et internationales de la GRC contribue à la protection de la sécurité publique ainsi qu'à la protection de la sécurité nationale et économique au Canada. La prévention des activités terroristes et de toute autre menace à la sécurité nationale (par exemple l'espionnage et les infractions en matière de sécurité) ainsi que les enquêtes, les perturbations et les poursuites à cet égard protègent la souveraineté et la stabilité du Canada. En s'attaquant aux racines du crime organisé et en ciblant toutes les formes de crimes financiers, la GRC réduit les troubles sociaux et économiques à court et à long terme qui pourraient toucher les Canadiens, préservant ainsi la confiance des investisseurs et des consommateurs en l'économie canadienne. L'apport d'une expertise en matière de services de police dans les États faibles, fragiles ou en déroute favorise la sécurité et la paix mondiales. Il y a eu plusieurs succès opérationnels remarquables en 2010-2011 au chapitre de la réduction de la menace terroriste et de l'incidence du crime organisé ainsi que de la protection de l'intégrité économique et de la sécurité de la société canadienne.

Les Enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale de la GRC se concentrent sur l'établissement de partenariats avec les intervenants des infrastructures essentielles du secteur privé afin de mettre en commun des renseignements et de l'information. Le Système de signalement des incidents suspects a été créé à l'intention des partenaires du secteur privé pour qu'ils y entrent des données en ligne. Les rapports sur les incidents suspects sont ensuite communiqués à divers partenaires ainsi qu'à des ministères et organismes canadiens et à des départements américains, y compris le Federal Bureau of Investigation, la Transportation Security Administration, le département de la Sécurité intérieure, le service de police de la ville de New York et d'autres organismes.

D'importants progrès ont été faits dans l'élaboration d'une approche commune pour contrer l'extrémisme violent avec les principaux partenaires de la GRC au Canada et aux États-Unis. Ce travail suivi donnera naissance à une stratégie coordonnée visant à sensibiliser les collectivités et à les mobiliser. Il permet aussi de mieux faire comprendre aux policiers sur le terrain la radicalisation de la violence. Dans l'ensemble, cette approche commune ouvre la voie à une plus grande compréhension des menaces, à l'emploi d'un vocabulaire commun dans les communications et à la maximisation de l'interopérabilité des enquêtes entre la GRC et ses partenaires en Amérique du Nord.

La GRC est coprésidente du Comité de la sécurité nationale et du contre terrorisme de l'Association canadienne des chefs de police, dont le mandat est d'harmoniser le travail des services de police canadiens pour contrer les activités terroristes et les activités criminelles qui menacent la sécurité nationale. L'Équipe intégrée de la sécurité nationale de l'Ontario (Division O), dirigée par la GRC, et le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) ont été les premiers à l'extérieur des États-Unis à recevoir le prix d'excellence en matière de prévention du terrorisme décerné par l'Association internationale des chefs de police et Booz Allen Hamilton pour le projet OSAGE [32], une enquête criminelle relative à la sécurité nationale qui s'est traduite par la condamnation de plusieurs individus pour participation aux activités d'un groupe terroriste, lequel avait l'intention de faire exploser des institutions canadiennes symboliques. Les Enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale de la GRC jouent également un rôle actif dans le monde, participant à des conférences internationales pour mieux faire comprendre l'extrémisme violent, pour coordonner les stratégies et pour tirer des leçons des pratiques exemplaires.

Les Enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale de la GRC ont participé activement à la communication d'information aux partenaires et au public tant dans des rapports écrits que dans des allocutions. Elles ont aussi donné trois cours où 84 participants ont été formés sur des sujets tels la *Loi antiterroriste*, la mise en commun de renseignements avec les partenaires nationaux et étrangers et au sein de la GRC, les politiques et les procédures, la lutte contre le financement des activités terroristes, la diversité culturelle, la vie privée et les droits de la personne ainsi que les techniques d'enquête criminelle liée à la sécurité nationale. Des ateliers de sensibilisation en matière de sécurité ont été offerts aux organismes partenaires tels que Service correctionnel du Canada et le Centre de la sécurité des télécommunications Canada. Au total, 75 personnes y ont assisté.

La GRC a mis en œuvre des initiatives de sensibilisation communautaire de grande ampleur partout au pays, et des processus ont été établis pour que des initiatives de sensibilisation complémentaires soient mises en œuvre à l'échelle du pays. Ces initiatives ont pris la forme de tables rondes transculturelles sur la sécurité, de comités consultatifs communautaires, de formation et de sensibilisations culturelles, et de journées de divertissement en famille. De telles initiatives de sensibilisation communautaire font en sorte que les collectivités connaissent bien les activités de la GRC visant à assurer un Canada en sécurité et qu'elles y participent.

Entre avril 2010 et mars 2011, la GRC a réussi à perturber [33] les activités d'un total de 56 organisations criminelles désignées priorités divisionnaires. Ce sont là des organisations criminelles désignées par le SCRS parce qu'elles représentent la plus grande menace criminelle au niveau provincial à l'échelle du Canada. Ces perturbations ont à tout le moins entraîné l'arrestation de cibles du crime

[32] Pour en savoir davantage sur le projet OSAGE, visitez le : http://www.rcmp-grc.gc.ca/news-nouvelles/speeches-stat-discours-decl/2010/20100623-osage-fra.htm

[33] La GRC mesure et suit l'efficacité de ses mesures d'exécution à l'endroit du crime organisé au moyen de l'Outil des attributs de perturbation. Cet outil permet à la GRC de mesurer avec précision la portée de ses mesures sur les organisations criminelles dont elle a perturbé les activités en prenant en compte l'étendue et la complexité des activités criminelles ainsi que la composition de l'organisation criminelle.

organisé et la saisie ou le blocage de produits de la criminalité. Dans un nombre limité de cas, la perturbation s'est traduite par le démantèlement complet de l'organisation criminelle. La GRC a aussi perturbé les activités d'une organisation criminelle désignée priorité nationale. Trois enquêtes sur des organisations criminelles désignées priorités nationales sont en cours, dont l'une est traitée comme une priorité divisionnaire, et une autre enquête est close. Il importe de souligner que les priorités opérationnelles nationales commandent des méthodes d'enquête de haut niveau et à long terme, et qu'il faut souvent plusieurs années pour clore ces dossiers, à l'inverse des priorités opérationnelles divisionnaires, qui visent des organisations criminelles désignées priorités par les provinces.

Au cours de l'exercice 2010-2011, les équipes intégrées de la police des ports de la GRC ont retrouvé plus du double de véhicules volés qu'au cours de l'exercice précédent. Il s'agissait surtout de véhicules volés exportés à partir des ports de Montréal et de Halifax. À la suite de ces saisies, des accusations ont été portées contre un certain nombre d'individus liés à des organisations criminelles. Au cours de la même période, les équipes intégrées de la police des ports ont saisi un total de 668 kg de cocaïne ainsi que 27 tm de hachisch. En mars 2011, la GRC et la Société canadienne des postes ont collaboré afin de perturber les activités d'un réseau criminel impliqué dans la contrefaçon de timbres poste. Quarante mille timbres poste ont été saisis dont la valeur est estimée à plus de 2,6 M $.

En août 2010, la GRC et le service de police régional de Cape Breton ont inculpé 16 personnes pour trafic de cocaïne, d'ecstasy et de marihuana, au terme d'une enquête de neuf mois à laquelle ont participé plus de 50 agents des deux organisations. En septembre 2010, des agents de la GRC à Chilliwack ont saisi 63,5 kg de comprimés de MDMA (une forme d'ecstasy). Cette saisie, dont le produit équivaut à 200 000 doses individuelles, a mis en évidence le rôle de la Colombie Britannique en tant que marché régional prédominant de production et de distribution de drogues synthétiques dangereuses.

En juin 2010, la GRC a mis sur pied un nouveau groupe à Montréal qui surveille dans Internet la vente illégale de médicaments pharmaceutiques au Canada. Depuis sa création, le groupe a relevé quelques centaines de sites Web et de petites annonces dans Internet, ce qui a débouché sur un certain nombre d'enquêtes criminelles. Dans plusieurs cas, les renseignements ont été communiqués aux services de police compétents à l'extérieur du pays, qui ont ensuite mené des enquêtes et qui ont aidé la GRC dans ses propres enquêtes.

Environ onze organisations criminelles impliquées dans la contrebande de tabac ont vu leurs activités perturbées au cours de l'exercice 2010-2011, et la GRC a saisi environ 782 000 cartouches ou sacs non identifiés de cigarettes de contrebande, 43 000 kg de tabac haché fin et environ 5 300 kg de tabac naturel en feuilles. La quantité de cartouches de cigarettes de contrebande saisies en 2010 est moindre qu'en 2009. Parallèlement, les ventes légales de cigarettes auraient augmenté. Traitant de l'augmentation des ventes légales de cigarettes en 2010, la société Phillip Morris International attribue ces chiffres aux mesures d'exécution qu'a prises le gouvernement et qui ont eu pour effet de réduire les ventes de produits de contrebande depuis 2009 [34].

Les unités mixtes des produits de la criminalité et les équipes responsables de la lutte contre le blanchiment des capitaux à la GRC ont conclu 35 grands projets en 2010, dont la plupart ciblaient des organisations criminelles. Au cours de l'année, 37 cibles ont été accusées de multiples infractions relatives aux produits de la criminalité et d'infractions de recyclage des produits de la criminalité, ce qui s'est soldé par 42 condamnations et la confiscation d'actifs dont la valeur dépassait les 19 M $. Outre ces résultats, des renseignements qui pourraient rapporter plus de 525 M $ ont été transmis à de nombreux ministères et organismes, y compris l'Agence du revenu du Canada, des groupes provinciaux responsables de la confiscation civile et d'autres organismes d'exécution de la loi.

Alors que les grands centres urbains abritent communément beaucoup de cibles, une affaire en Saskatchewan a montré l'étendue des réseaux criminels au Canada et les répercussions positives du Programme des produits de la criminalité. L'Unité mixte des produits de la criminalité de Regina a enquêté sur une organisation criminelle asiatique exerçant ses activités en Saskatchewan et dans d'autres régions au pays. Une enquête complexe a conduit à la saisie, puis à la confiscation de plusieurs propriétés utilisées pour cultiver de la marihuana, d'un certain nombre d'entreprises servant à blanchir les produits de la criminalité ainsi que de véhicules, d'une arme à feu et d'un gilet pare balles. La valeur des biens confisqués est estimée à plus de 3 M $. Dans cette affaire, sept personnes ont été inculpées. Celles ci ont plaidé coupable ou ont été condamnées.

Collaborant avec plusieurs partenaires externes, le Centre antifraude du Canada a mis en œuvre diverses stratégies et a ainsi prévenu des milliers de fraudes et sauvé des millions de dollars en 2010-2011. Au nombre des stratégies de perturbation employées il y avait la fermeture de 55 000 comptes de courriel électronique utilisés pour faciliter la fraude ainsi que la fermeture de services utilisés aux mêmes fins (4 500 comptes téléphones, 1 066 comptes de petites annonces en ligne, 84 sites Web et 182 comptes marchands de carte de crédit). Maintes stratégies élaborées par le Centre antifraude du Canada ont été reprises par plusieurs autres pays.

La GRC a favorisé la paix et la sécurité mondiales en aidant des organismes d'exécution de la loi des Amériques et des Caraïbes à renforcer leurs capacités afin qu'ils puissent lutter plus efficacement contre les menaces que posent le crime organisé, le terrorisme et l'instabilité régionale. La GRC a offert à des membres de la police fédérale du

[34] http://www.tobaccoinfo.ca/mag5/contraband.htm

Mexique du perfectionnement tant dans le domaine des opérations que dans celui de la gestion. Elle a aussi déployé des agents supérieurs au sein de la force policière des îles Turks et Caicos pour l'aider à développer ses capacités en matière d'exécution de la loi, et elle a participé à la commission sur la réforme de la police au Guatemala visant à réformer et à développer la force policière du Guatemala.

Des consultations interministérielles de grande ampleur ont débouché sur la reconduction jusqu'en 2016 de l'*Arrangement sur la police civile au Canada*, qui officialise les partenariats entre le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, l'Agence canadienne de développement international, Sécurité publique Canada et la GRC. L'*Arrangement sur la police civile au Canada* a pour but d'appuyer l'engagement qu'a pris le gouvernement du Canada de renforcer la sécurité mondiale grâce à une participation canadienne aux opérations policières internationales de paix et de maintien de la paix.

Deux nouvelles missions de paix ont été entreprises en 2010-2011, à savoir le Tribunal spécial pour le Liban à La Haye et la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo. La GRC a également déployé 50 agents de la police civile au sein de l'équipe responsable de la reconstruction en Haïti pour qu'ils participent au travail faisant suite au séisme. La Sous-direction des missions de paix internationales de la GRC continue de travailler au renouvellement de 24 protocoles d'entente et à la négociation de deux nouveaux protocoles avec les services de police partenaires à l'échelle provinciale, régionale et municipale partout au Canada. La GRC a là l'occasion d'assurer une représentation diversifiée des services de police régionaux et municipaux ainsi que provinciaux au sein des missions de paix.

La GRC s'emploie à protéger les Canadiens contre la criminalité mettant en jeu les frontières, tout en permettant aux personnes et aux marchandises de franchir celles-ci de façon efficace et sécuritaire. En août 2010, la GRC a travaillé en partenariat avec l'Agence des services frontaliers et les Forces canadiennes pour intercepter le *MV Sun Sea*, un navire de charge ayant à son bord 492 migrants du Sri Lanka dont le voyage avait été organisé par des passeurs de clandestins. La GRC a depuis déployé temporairement des agents de liaison en Asie du Sud Est pour prévenir le passage de clandestins dans des bateaux à destination du Canada. La GRC dirige également le Groupe national du renseignement conjoint, un groupe pangouvernemental qui recueille et analyse des renseignements liés à la prévention du passage de clandestins. En outre, la GRC a continué de faire avancer l'utilisation de la technologie à la frontière. Les équipes intégrées de la police des frontières de la GRC ont joué un rôle de chef de file dans l'établissement d'un système binational d'interopérabilité des communications radio pour le personnel responsable de l'exécution de la loi à la frontière au Canada et aux États-Unis. Une fois en place, le système permettra aux organismes d'exécution de la loi de coordonner des interventions et des enquêtes à temps relativement aux incidents à la frontière tout en accroissant la sécurité des agents et du public.

Leçons tirées

Les Enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale de la GRC continuent d'être passées au crible par le public. Par conséquent, les Questions juridiques relatives à la sécurité nationale des Enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale coordonnent de façon centrale les mesures à prendre à l'égard des questions découlant de poursuites au civil et d'enquêtes publiques. En outre, la GRC a mené des consultations interministérielles relativement à un certain nombre de nouveaux textes législatifs et de modifications touchant des lois existantes, et a notamment déployé des efforts pour renforcer la Commission des plaintes du public contre la GRC et l'examen interorganismes. Les Enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale ont régulièrement fait le point sur les décisions judiciaires tant canadiennes qu'internationales qui pourraient avoir des répercussions sur les politiques ou sur la conduite opérationnelle de la GRC.

Les Enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale continuent de travailler avec d'autres groupes de la GRC ainsi qu'avec les services partenaires en vue de garantir une intervention policière solide et intégrée face aux activités criminelles à caractère terroriste et à la radicalisation intérieure. Une telle démarche renforce la réputation du Canada en tant que partenaire international fiable dans la lutte contre le terrorisme à l'échelle internationale. Le projet SEVERE est un exemple récent de cette démarche. L'enquête en question s'est déroulée sur une période de six mois et a abouti au dépôt d'accusations criminelles liées au terrorisme contre un citoyen canadien. Le comportement suspect du sujet a initialement été signalé à l'aide du Système de signalement des incidents suspects, et le dossier a par la suite été confié à l'Équipe intégrée de la sécurité nationale de la Division O (Ontario) en vue d'une enquête plus approfondie. Le projet SEVERE vise les causes profondes des problèmes à l'origine de la radicalisation menant à la violence. Le sujet, un citoyen canadien, a essayé de quitter le Canada pour rejoindre les rangs du groupe al Shabaab, un groupe de rebelles islamistes en Somalie. Le groupe al Shabaab est lié à al-Qaïda et est extrêmement efficace pour ce qui est de recruter des membres parmi les jeunes de la diaspora somalienne. D'autres citoyens canadiens auraient déjà quitté le Canada pour intégrer ce groupe.

Les Enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale de la GRC font partie du groupe de travail sur la lutte contre l'extrémisme violent du gouvernement du Canada, qui a pour but de discuter de questions d'intérêt commun afin d'élaborer des mesures pangouvernementales pour faire face au problème de la radicalisation et de l'extrémisme violent. On continuera de discuter de possibles stratégies de lutte contre la radicalisation avec ce groupe de travail en vue d'établir une voie à suivre à cet égard.

En septembre 2010, la GRC a publié un rapport stratégique intitulé *La traite de personnes au Canada : Évaluation de la menace.* Ce rapport est le fruit de vastes consultations menées auprès de plus de 40 organismes d'application de la loi et organisations gouvernementales, notamment Immigration and Customs Enforcement des États Unis. Le rapport donne un aperçu de l'implication du crime organisé, des pays sources, des tendances actuelles ainsi que des difficultés auxquelles la police est actuellement confrontée à l'échelle nationale en ce qui a trait à la traite de personnes. La GRC a donc créé un groupe de travail composé de membres d'organismes d'application de la loi du Canada et des États Unis ainsi que d'autres organismes fédéraux pertinents, ce qui a considérablement amélioré les opérations transfrontalières entre le Canada et les États Unis.

En réaction aux tactiques et aux méthodes en constante évolution adoptées par les groupes criminels transnationaux afin d'exploiter la frontière, la GRC a établi des stratégies novatrices pour renforcer la sécurité frontalière. Cela comprend la mise au point de modèles d'intégration des activités d'application de la loi à la frontière et la mise en œuvre d'un projet pilote axé sur le renseignement visant la présence de policiers en uniforme entre les bureaux d'entrée dans la région de Lacolle, au Québec. Les nouvelles stratégies se sont avérées efficaces pour ce qui est de prévenir, de perturber et de démanteler les activités criminelles le long de la frontière. Le nombre d'arrestations pour entrée illégale effectuées dans les régions voisines, qui a augmenté de 120 % depuis la mise en œuvre du projet, est un exemple des résultats favorables obtenus.

Malgré les efforts accrus déployés par la GRC pour lutter contre les drogues synthétiques au Canada (notamment l'importation de produits chimiques précurseurs), les auteurs du *Rapport mondial sur les drogues 2011* des Nations Unies mentionnent tout particulièrement que le Canada exerce un contrôle peu rigoureux à l'égard du commerce intérieur des produits chimiques précurseurs et de l'importation de tels produits, et qu'il est un grand exportateur de méthamphétamine et d'ecstasy vers les États Unis, les Philippines, la Malaisie, le Mexique et la Jamaïque. Afin de remédier à la situation, la GRC et l'Agence des services frontaliers du Canada ont lancé une initiative ciblant les produits chimiques précurseurs et les produits chimiques essentiels dans les principaux bureaux d'entrée du Canada. Il est attendu que la loi fédérale adoptée récemment pour rendre illégale la possession de produits chimiques et de matériel servant à produire des drogues synthétiques aidera aussi la GRC à s'attaquer efficacement aux laboratoires à grande échelle.

La distribution des ressources relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent a été rajustée en 2010 pour mieux permettre à la GRC de remplir efficacement son mandat. Cinq équipes de lutte contre le blanchiment d'argent ont été créées, soit à Ottawa, à Montréal, à Toronto, à Calgary et à Vancouver. L'année dernière, le Bureau du surintendant des faillites et la GRC ont réitéré leur volonté de déployer des efforts conjugués pour maintenir l'intégrité du régime d'insolvabilité au Canada. Cela a donné lieu à l'établissement de deux nouveaux groupes des enquêtes spéciales, lesquels ont été intégrés aux sections des infractions commerciales de la GRC à Toronto et à Vancouver. Grâce à ces nouveaux groupes intégrés, le nombre et la variété des cas de faillite qui peuvent être réglés au moyen d'une enquête criminelle et d'une poursuite ont beaucoup augmenté.

Des questions ont été soulevées quant au Programme de protection des témoins de la GRC. Les rapports du *Comité permanent de la sécurité publique et nationale de la Chambre des communes* et du *Groupe de travail sur l'écrasement de l'avion d'Air India* renfermaient tous deux des recommandations visant à améliorer l'accessibilité, l'efficacité et la transparence du programme. Le comité et le groupe de travail ont recommandé que le programme soit davantage axé sur les personnes protégées. Pour donner suite à ces recommandations, la GRC et la Sécurité publique Canada ont élaboré un plan à volets multiples destiné à améliorer et à renforcer le Programme de protection des témoins.

Activité de programme 1.2 : Police de protection

Description de l'activité de programme : Diriger la planification, la mise en œuvre, l'administration et le contrôle du Programme de sécurité préventive de la GRC, y compris la protection des dignitaires, la sécurité lors de conférences intergouvernementales et d'événements majeurs (sommets dirigés par le premier ministre, tels que les sommets du G8 et du G20 de 2010) tenus au Canada, de même que la protection de certains vols nationaux et internationaux de transporteurs aériens canadiens.

Ressources financières pour 2010-2011 (en M $)

Dépenses prévues	Total des dépenses autorisées	Dépenses réelles
347,1	483,4	377,1

Ressources humaines pour 2010-2011 (en ETP)

Ressources prévues	Ressources réelles	Différence
1 015	843	-172

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectifs	État du rendement
Assurer la sécurité des personnes protégées et sauvegarder les intérêts du Canada	Nombre d'incidents compromettant la sécurité des personnes protégées par la GRC, ou bien les intérêts canadiens	0	Entièrement atteint : 0
Assurer la sécurité des sommets dont le gouvernement est l'hôte et des autres visites ou événements très médiatisés	Nombre d'incidents compromettant la sécurité d'une personne protégée ou bien les intérêts canadiens lors d'un grand événement	0	Entièrement atteint : 0

Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme

Au cours de l'exercice 2010-2011, la GRC a obtenu un taux de réussite de 100 % pour ce qui est d'assurer la sécurité des personnes placées sous sa protection, des intérêts canadiens, des sommets dirigés par le gouvernement ainsi que des visites et événements très médiatisés. Les Services de police de protection sont résolus à faire le meilleur usage possible de leur processus de renseignement pour améliorer les mesures de prévention et de défense contre les terroristes et les criminels qui ciblent les personnes protégées par la GRC.

Les Services de police de protection continuent de concentrer leurs efforts sur la prestation d'un service innovateur, empreint de professionnalisme et capable de répondre aux besoins variés de leurs clients, partenaires et intervenants. Pour continuer d'offrir ses services de police de protection selon un modèle efficace et intégré, la GRC s'efforce de consolider ses partenariats existants tout en cherchant à établir de nouvelles relations. Citons en exemple les sommets du G8 et du G20. De nombreuses organisations y ont travaillé côte à côte pour en assurer la sécurité, renforçant par le fait même leurs relations ou établissant de nouvelles relations dont elles profiteront lors d'événements futurs. En intégrant leurs opérations, les Services de police de protection ont réussi à utiliser leurs ressources plus efficacement et à accroître leurs compétences opérationnelles.

Leçons tirées

Les Services de police de protection examinent régulièrement leurs mesures de sécurité et leurs pratiques organisationnelles pour assurer à leur clientèle des services convenables et efficaces.

Les Services de police de protection, avec leurs partenaires en matière de sécurité, continuent de mettre au point et de maintenir un cadre global de planification des opérations de sécurité pour les événements majeurs, lequel fournira les éléments suivants :

- un modèle pangouvernemental guidant la planification coopérative et facilitant la mise en œuvre des mesures de sécurité;
- un processus de gestion intégrée des risques [35] adapté à la situation;
- un système de gestion des connaissances pouvant repérer et mettre à jour les pratiques exemplaires de même que les leçons tirées des événements majeurs, et comprenant des outils, des modèles, des guides ainsi que des manuels à valeur ajoutée; et

[35] La gestion intégrée des risques est un processus mis en application dans toute l'organisation pour comprendre, gérer et communiquer les risques

- un gage de gouvernance (avec le pouvoir d'établir des liens entre les politiques, les lois, le mandat, les fonctions, les tâches et l'expertise dans le cycle de planification des activités).

Vu les leçons retenues par le passé, comme dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques de 2010 à Vancouver, ces considérations seront appliquées à tous les événements majeurs de façon à garantir une prestation sans heurts. Les Services de police de protection continuent de solidifier leurs relations avec les partenaires participants, soucieux que les événements majeurs au Canada donnent lieu à des mesures transparentes, pleinement intégrées.

Résultat stratégique 2 : Services de police contractuels de qualité

Activité de programme 2.1 : Services de police communautaires, contractuels et autochtones

Description de l'activité de programme : Contribuer à la sécurité des foyers et des collectivités en fournissant des services de police à diverses collectivités dans huit provinces (exception faite du Québec et de l'Ontario) et dans trois territoires, conformément à des ententes de partage des coûts entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que les administrations municipales et les gouvernements autochtones.

Ressources financières pour 2010-2011 (en M $)

Dépenses prévues	Total des dépenses autorisées	Dépenses réelles
599,7	715,5	703,1

Ressources humaines pour 2010-2011 (en ETP)

Ressources prévues	Ressources réelles	Différence
15 327	15 401	74

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectifs	État du rendement
Prévenir et réduire la criminalité chez les jeunes, que ceux ci soient victimes ou contrevenants	Pourcentage de clients, de partenaires et d'intervenants qui conviennent que la GRC, conformément à sa priorité stratégique, prévient et réduit la criminalité chez les jeunes, que ceux ci soient victimes ou contrevenants	Clients : 70 % [36] Partenaires : 70 % [37] Intervenants : 90 %	Clients : atteint en grande partie : 65 % Partenaires : passablement atteint : 46 % [38] Intervenants : passablement atteint : 61 % [39]
Contribuer à la santé et à la sécurité des collectivités autochtones	Pourcentage de Canadiens (autochtones et non autochtones) qui estiment que la GRC, conformément à sa priorité stratégique, contribue à la santé et à la sécurité des collectivités autochtones	Canadiens d'origine autochtone : 85 % Canadiens d'origine non autochtone : 85 %	Canadiens d'origine autochtone : atteint en grande partie : 73 % Canadiens d'origine non autochtone : atteint en grande partie : 69 %
Réduire la menace et l'incidence des crimes graves et du crime organisé	Pourcentage de Canadiens qui conviennent que la GRC joue un rôle appréciable dans la réduction de la menace et de l'incidence du crime organisé, ou bien qu'elle respecte sa priorité stratégique à cet égard [40]	92 %	Atteinte en grande partie : 83 %

[36] Ce résultat représente une augmentation de 11 % par rapport au résultat de l'année précédente (59 %).
[37] Ce résultat représente une augmentation de 8 % par rapport au résultat de l'année précédente (62 %).
[38] Le sondage auprès des services de police partenaires n'a pas été effectué au cours de l'exercice 2010-2011. Ces résultats sont tirés d'un sondage mené en 2010.
[39] Le sondage auprès des intervenants n'a pas été fait au cours de l'exercice 2010-2011. Les résultats proviennent d'un sondage réalisé en 2010.
[40] La question du sondage a été légèrement modifiée. Version originale : « pourcentage de Canadiens qui conviennent que la GRC joue un rôle appréciable dans la réduction de la menace et de l'incidence du crime organisé »; nouvelle version : « pourcentage de Canadiens qui conviennent que la GRC respecte sa priorité stratégique à l'égard de la réduction de la menace et de l'incidence du crime organisé ».

Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme

Les Services de police contractuels et autochtones sont chargés de gérer le secteur d'activité des services de police à contrat, y compris les services de police provinciaux, territoriaux, municipaux et autochtones. Cela représente 70 % de la capacité opérationnelle de la GRC et 58 % de ses ressources financières, ou environ 2 milliards de dollars. Dans le cadre des ententes sur les services de police à contrat, la GRC fournit des services de police dans huit provinces (exception faite du Québec et de l'Ontario), dans les trois territoires, à plus de 180 municipalités (conformément aux ententes sur les services de police municipaux) et à plus de 635 collectivités des Premières nations (conformément à 118 ententes communautaires tripartites). Les ententes sur les services de police à contrat couvrent 75 % du territoire du Canada, notamment une grande partie du Canada rural, tout le Nord canadien ainsi que bon nombre de villes et de grands centres urbains dans les provinces contractantes.

En 2010-2011, la GRC a continué de promouvoir des modèles de services de police différents pour renforcer la sécurité des collectivités. Ces modèles de prestation améliorés aident à équilibrer les tâches des ressources policières clés sur les plans proactif, préventif et réactif. Par exemple, le programme des agents de programmes communautaires fournit aux collectivités des civils non armés et sans le statut d'agents de la paix qui se consacrent entièrement à la prévention criminelle, à la mobilisation des collectivités et à la répression criminelle. Le programme des agents de programmes communautaires de la Division J (Nouveau Brunswick) a été bien reçu de toutes les collectivités. Jusqu'à présent, les agents de programmes communautaires ont offert à environ 60 % des membres de première ligne dans la Division J, ainsi qu'à de nombreux partenaires communautaires, une formation portant sur des sujets tels que l'intervention auprès des jeunes et la réorientation de ceux ci, les facteurs de risque et de protection, de même que l'utilisation d'un outil de vérification préalable à la mise en accusation pour les jeunes. Deux ateliers supplémentaires tenus dans la Division ont permis de former plus de 100 partenaires communautaires, 70 membres de la GRC et six agents de bande des Premières nations. À ce jour, plus de 250 jeunes ont fait l'objet d'une vérification préalable à la mise en accusation au Nouveau Brunswick. Le programme sera présenté à l'État major supérieur de la GRC en vue d'une mise en œuvre à l'échelle nationale.

Un autre modèle de services de police, soit le projet pilote des gendarmes communautaires autochtones, est axé sur le recrutement, la sélection et la formation de membres autochtones qui pourront desservir de façon optimale les collectivités autochtones. À la suite des efforts de recrutement déployés au Manitoba, en Alberta, au Nunavut et dans les Territoires du Nord Ouest, la première troupe de gendarmes communautaires autochtones a fait son entrée à la Division Dépôt en novembre 2010. Pendant le reste de l'exercice 2010-2011, les gendarmes communautaires autochtones ont achevé leur formation à titre de cadets, et sept gendarmes communautaires autochtones ont été promus le 12 avril 2011.

La GRC est demeurée résolue à offrir des services de police efficaces à tous les Canadiens, mettant l'accent sur les priorités de chaque collectivité de façon à répondre aux besoins cernés. À cette fin, en partenariat avec Postes Canada, la Division V (Nunavut) de la GRC a démantelé un réseau de transport de stupéfiants lucratif et persistant dans le Nord. Les membres de la Division V ont surveillé la situation et ont recueilli des renseignements dans le but de freiner la circulation de stupéfiants dans les collectivités du Nord, alors que des colis contenant des quantités importantes de stupéfiants étaient expédiés par la poste à partir de collectivités du Sud. La Division continuera de mener, en collaboration avec Postes Canada, des inspections périodiques du courrier livré au Nunavut par l'intermédiaire du centre de tri du courrier à Montréal.

Dans la Division B (Terre Neuve et Labrador), les membres de la GRC ont joué un rôle proactif en 2010-2011 et ont donné suite aux préoccupations des Aînés, des dirigeants communautaires et des membres des Premières nations concernant les problèmes liés à la drogue. La GRC a renseigné les collectivités à l'aide d'une série d'exposés portant sur les effets de la consommation de drogues, sur la façon de repérer le trafic de stupéfiants et sur le signalement, à la GRC, de problèmes liés à la drogue. En partenariat avec la GRC, un comité antidrogue a été créé par les Aînés, les dirigeants et les membres de la Première nation de Sheshatshiu. Le comité antidrogue de Sheshatshiu commence à se faire connaître dans la province grâce à sa première lutte contre la drogue dans la collectivité et est considéré comme un exemple à suivre pour les autres collectivités des Premières nations ainsi que les collectivités non autochtones de la province.

Le Groupe intégré de lutte contre les gangs de la Division E (Colombie Britannique) a été expressément créé pour enquêter sur les groupes criminels, les traduire en justice, perturber leurs activités et les démanteler. Grâce à ses efforts soutenus dans la province, le groupe de travail a empêché de nombreuses fusillades et tentatives de meurtre (on estime que plus de 20 cibles de gangs étaient visées). Ces fusillades et tentatives de meurtre auraient pu se produire dans des lieux publics et ainsi constituer une menace directe très sérieuse pour le grand public. La Colombie Britannique a également mis sur pied une équipe intégrée des enquêtes sur les homicides, qui est chargée d'enquêter sur les homicides, sur les fusillades impliquant des policiers et sur les décès de personnes détenues ayant lieu dans les régions du Lower Mainland où les services de police sont assurés par la GRC ainsi que par la police d'Abbotsford et de New Westminster. Cette équipe réunit des enquêteurs hautement qualifiés qui se concentrent exclusivement sur les homicides, ce qui permet de partager de façon optimale les ressources réservées aux crimes

graves, de recueillir des renseignements et de maximiser la surveillance policière dans tout le district, et ce, dans l'intérêt de la collectivité. Pendant l'exercice 2010-2011, l'équipe a enquêté sur 38 homicides et a résolu 15 de ces homicides. Elle a également résolu cinq autres homicides commis au cours d'années antérieures.

La GRC a fourni des services de police à contrat efficaces, comme en témoigne la réduction du crime organisé. La Division G (Territoires du Nord Ouest) de la GRC a mis en œuvre une stratégie antidrogue axée sur la répression à la frontière. Grâce à l'ajout d'une section cynophile à Hay River et à la collaboration avec des groupes de répression fédéraux-territoriaux, la Division a effectué des saisies considérables et a arrêté de nombreux dirigeants de groupes criminels organisés. Le Programme antidrogue de la Division H (Nouvelle Écosse) a permis de perturber un certain nombre de groupes criminels qui font le trafic de drogues illicites. Cela a eu des répercussions importantes sur la contrebande de marihuana, de cocaïne et d'autres drogues dans la province. Le Service de la sensibilisation aux drogues et au crime organisé de la GRC est responsable des programmes de prévention de l'abus des drogues et de sensibilisation aux drogues dans toute la province. Le Service a lancé un certain nombre d'initiatives, y compris le programme *Objectif sensibilisation*, le Programme de sensibilisation aux dangers de la drogue, et la vidéo nationale à l'intention des jeunes.

Dans la Division D (Manitoba), le Groupe intégré de renseignements sur les gangs a adapté sa stratégie pour réduire la menace de la criminalité dans la province en visitant les détachements ainsi qu'en fournissant une expertise et des conseils relativement à la gestion des sources et aux gangs de rue. Après avoir formé les membres au lac God, le détachement a été en mesure de contrer efficacement la hausse des activités de gangs en arrêtant plusieurs cibles et en saisissant des drogues ainsi que des armes à feu. Les activités de sensibilisation menées par le Groupe se sont révélées très efficaces et ont donné lieu au recrutement de sources supplémentaires, à l'identification de cibles dans les collectivités, à des arrestations et à une confiance accrue dans les capacités de gestion des sources.

Dans le prolongement du soutien qu'elle offre en matière de services aux victimes, ainsi que pour donner suite à son engagement auprès des victimes de crimes, la GRC a établi une nouvelle politique nationale relative à l'aide aux victimes d'actes criminels. Cette politique décrit de quelle façon des renseignements seront échangés avec les ministères ou organismes qui offrent des services aux victimes à l'échelon local, conformément aux lois qui s'appliquent. De plus, la GRC a travaillé avec un certain nombre de provinces à l'élaboration de protocoles d'entente qui permettront d'échanger des renseignements dans certaines circonstances. La GRC a collaboré avec le Commissariat à la protection de la vie privée afin de régler toute préoccupation en matière de protection des renseignements personnels découlant de l'échange de renseignements concernant des victimes avec des organismes provinciaux offrant des services aux victimes en conformité avec les lois provinciales.

En 2010-2011, la GRC a continué de déployer des efforts pour prévenir et réduire l'implication des jeunes dans la criminalité, que ce soit comme victimes ou contrevenants, en mettant l'accent sur une intervention précoce et sur des partenariats solides avec les collectivités. Des ateliers nationaux sur l'intervention et la réorientation visant les jeunes ont été présentés au Détachement d'Arviat, au Nunavut, et au Détachement de Prince George, en Colombie Britannique. Les ateliers portaient notamment sur les facteurs de risque et de protection, sur l'obligation de la police, conformément à la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, d'envisager des solutions de rechange à la mise en accusation, ainsi que sur l'utilisation d'un outil de vérification préalable à la mise en accusation pour évaluer le risque de récidive chez les jeunes contrevenants. Les ateliers ont été offerts aux organismes communautaires et aux agents des détachements locaux de la GRC. Pour compléter les ateliers, un total de 11 séances de formation ont été offertes partout au Canada dans le cadre du Programme national des policiers éducateurs. Cinq de ces séances ont été présentées en partenariat avec le ministère de la Justice. La formation était axée sur l'intervention et la réorientation, et visait à donner aux agents qui travaillent auprès des jeunes un aperçu des facteurs de risque et de protection. Un examen après mise en œuvre a été effectué, et les résultats indiquent que les ateliers ont été une excellente occasion pour les agents de la GRC d'approfondir leurs connaissances relativement aux organismes communautaires servant les jeunes et aux options de renvoi.

La GRC a aussi continué d'aider à renforcer les capacités des collectivités à prévenir la criminalité en nouant directement le dialogue avec les jeunes canadiens. En mars 2011, en partenariat avec le ministère de la Justice du Canada, la GRC a accueilli le premier atelier national de perfectionnement en leadership et en développement de projet pour les jeunes à Regina (Saskatchewan). Un certain nombre d'agents de police et de jeunes leaders des collectivités ont été désignés et réunis pour évaluer les principaux problèmes dans leurs régions respectives. Cela s'est traduit par l'établissement de plans d'action communautaires destinés à régler les problèmes cernés. Au cours de la prochaine année, la GRC surveillera et appuiera la mise en œuvre de ces plans d'action communautaires.

La Division V de la GRC (Nunavut) a établi un programme pour les jeunes en partenariat avec le programme des cadets du ministère de la Défense nationale. Le programme pour les jeunes offre une formation sur le leadership, sur l'estime de soi et sur l'épanouissement de soi même aux jeunes dans les collectivités du Nord, une région du pays qui est particulièrement dépourvue de programmes du genre. Chaque détachement de la Division V qui a un

programme de cadets ou de Rangers juniors a désormais des contacts réguliers avec les jeunes de la collectivité. En outre, un certain nombre de membres de la GRC ont bénéficié des occasions de formation offertes par les Forces canadiennes ainsi que dans le cadre du programme des instructeurs de cadets.

Une stratégie clé visant les jeunes à risque, qui comprend la prévention, l'intervention et la répression auprès des jeunes à risque impliqués dans des gangs et de ceux qui souhaitent mettre fin à leurs activités criminelles, a été mise en œuvre dans la Division K (Alberta) de la GRC dans le cadre du programme « Turn Around ». Parmi les cas de réussite, on compte des jeunes qui sont retournés à l'école, qui sont devenus sobres et qui ont trouvé un emploi rémunérateur. Les membres de la GRC en Alberta ont également exécuté avec succès le programme PARTY (prévention des traumatismes attribuables à l'alcool et aux comportements à risque chez les jeunes). Ce programme, destiné aux élèves de neuvième année, indique, à l'aide de mises en situation et d'exercices en classe, ce qu'il faut faire pour éviter les comportements à risque élevé. Des membres de la GRC ont aussi eu l'occasion d'interagir avec des enfants d'âge scolaire dans le cadre d'une enquête policière simulée, en Alberta. En parcourant l'école à la recherche de biscuits « volés », les enfants ont pu obtenir une idée des techniques utilisées par les policiers, tout en en apprenant davantage sur le maintien de l'ordre et la prévention criminelle.

Dans la Division E (Colombie Britannique) de la GRC, une équipe mobile de services à la jeunesse, créée en 2001, a conçu des exposés éducatifs sur l'exploitation sexuelle et la sensibilisation aux drogues, et les a présentés aux jeunes et à d'autres membres de la collectivité. Les responsables du programme en question ont travaillé en étroite collaboration avec la Youth Empowerment Society, le Club des garçons et filles, le personnel scolaire, les agents de liaison ainsi que de nombreuses autres organisations servant les jeunes, afin d'offrir un programme de prévention durable et efficace.

Leçons tirées

La GRC a continué d'assumer un rôle de chef de file en élaborant et en mettant en œuvre de nouvelles politiques et procédures destinées à accroître la transparence et la responsabilisation à l'égard des Canadiens. À cette fin, la Gendarmerie a adopté une nouvelle politique relative aux enquêtes et aux examens externes ayant pour but de garantir l'équité, l'efficacité, l'exhaustivité et l'impartialité des enquêtes visant des employés de la GRC, et ce, grâce à la combinaison d'enquêtes, d'observations et d'examens externes indépendants. La politique a été créée en collaboration avec des partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux, et donne suite aux recommandations formulées par la Commission des plaintes du public contre la GRC.

En 2006, la GRC a reconnu la nécessité d'un processus permettant de faire le suivi de l'utilisation des options d'intervention face au comportement d'un sujet, et a commencé à effectuer des recherches sur cet aspect important du travail policier. Par la suite, la GRC a élaboré une base de données pour l'établissement de rapports sur le comportement du sujet et l'intervention de l'agent afin de saisir tous les incidents où il y a eu recours à la force. La base de données a été créée à la fois parce que l'organisation se devait de rendre des comptes et parce qu'elle avait besoin d'un rapport qui présente une vue d'ensemble complète et exacte des incidents où il y a eu recours à la force. Ces rapports uniformes sur le recours à la force permettent de bien décrire le comportement d'un sujet et l'intervention de l'agent au cours d'une situation où il y a recours à la force, et fournit un compte rendu exact de l'incident. La base de données aide les agents de police à exposer clairement les mesures qu'ils ont prises, et se traduira par l'établissement de rapports uniformes dans toute l'organisation en ce qui a trait aux incidents où il y a recours à la force. Les données tirées de cet outil démontrent aussi la proportion relativement faible d'incidents où il y a recours à la force par rapport au nombre de demandes d'assistance auxquelles les membres de la GRC répondent. L'application a été lancée à l'échelle nationale au début de 2010, une version améliorée devant être lancée au cours de l'été 2011. Une politique relative à cette application a été établie en collaboration avec des représentants divisionnaires.

La GRC a également reconnu la nécessité d'améliorer son programme de formation sur l'arme à impulsions. En 2010-2011, par suite de vastes consultations internes et externes, la GRC a restructuré la formation sur l'arme à impulsions en mettant désormais l'accent sur la communication et sur les mises en situation. Des services partenaires ont participé au processus d'élaboration, qui a donné lieu à un programme de formation efficace et exhaustif. On a remanié le cours de renouvellement de l'accréditation relative à l'arme à impulsions, le cours sur le maniement de l'arme à impulsions et le cours à l'intention des instructeurs en maniement de l'arme à impulsions.

En outre, la Gendarmerie a adopté une nouvelle politique relative à la « responsabilité en matière de rapports », selon laquelle les membres de la GRC sont tenus de s'acquitter de leur obligation de rendre des comptes sans délai et avec diligence au cours d'un incident grave impliquant la police. Cela comprend les incidents mettant en cause un membre de la GRC et où une personne est grièvement blessée ou tuée, de même que les cas où un membre de la GRC semble avoir contrevenu à une disposition du *Code criminel* ou d'une autre loi dans une affaire de nature grave ou délicate.

La GRC continuera de s'efforcer d'être aussi ouverte et transparente que possible ainsi que de rendre pleinement compte des actes de ses employés.

Résultat stratégique 3 : Services de soutien de qualité aux services de police

Activité de programme 3.1 : Opérations de renseignements criminels

Description de l'activité de programme : Un programme national de gestion des renseignements criminels visant à déceler et à prévenir les crimes graves ou le crime organisé au Canada ou à l'étranger lorsque le Canada est touché.

Ressources financières pour 2010-2011 (en M $)

Dépenses prévues	Total des dépenses autorisées	Dépenses réelles
59,8	62,4	61,3

Ressources humaines pour 2010-2011 (en ETP)

Ressources prévues	Ressources réelles	Différence
569	506	-63

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectifs	État du rendement
Permettre un travail policier durable, axé sur le renseignement	Pourcentage de partenaires qui conviennent que les Opérations de renseignements criminels font beaucoup pour axer les services de police au Canada sur le renseignement	80 %	Atteint en grande partie : 76 % [41]
Produire des évaluations exhaustives de la menace et des renseignements complets en temps réel	Pourcentage de clients qui sont satisfaits des produits de renseignements criminels du Service canadien de renseignements criminels (SCRC)	80 %	Non atteint : Comme le SCRC est en cours d'examen, aucun sondage sur la satisfaction des clients n'a été mené.
Fournir des renseignements criminels de qualité	Pourcentage de partenaires qui conviennent que les produits et services des Opérations de renseignements criminels répondent à leurs besoins	80 %	Atteint en grande partie : 65 % [42]

Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme

Les Renseignements criminels font partie intégrante des opérations en matière d'application de la loi et se consacrent à la production, en temps opportun, d'évaluations exhaustives portant sur les organisations criminelles et leurs activités. L'objectif global consiste à fournir des renseignements exploitables destinés à contrôler, à réduire et à prévenir plus efficacement les crimes graves et le crime organisé dans toutes les collectivités du Canada de même qu'à l'étranger lorsque des intérêts canadiens sont touchés.

Les Renseignements criminels appuient les priorités stratégiques de la GRC et contribuent directement aux résultats stratégiques en matière de police contractuelle et fédérale de même qu'aux priorités stratégiques et opérationnelles de la collectivité canadienne d'application de la loi. Les analystes du renseignement criminel et les agents du renseignement fournissent des renseignements stratégiques et tactiques, en plus de collaborer avec les enquêteurs de différents secteurs de programme. En 2010-2011, la haute direction des Renseignements criminels a travaillé avec des organismes gouvernementaux et des partenaires internationaux à la promotion de stratégies visant à élargir la collecte et l'échange de renseignements sur les organisations criminelles, notamment transnationales, en vue de renforcer la sécurité publique.

La GRC adopte une démarche opérationnelle axée sur le renseignement afin de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies efficaces en matière d'ordre public, de répression criminelle et de prévention. Le Secteur du dirigeant principal des renseignements criminels consolide la fonction de renseignement criminel en harmonisant, sur le plan administratif, les Renseignements criminels de la GRC et le Service canadien de renseignements criminels (SCRC), lequel représente la collectivité d'application de la loi dans son ensemble [43].

---

[41] Le sondage auprès des services de police partenaires n'a pas été fait au cours de l'exercice 2010-2011. Les résultats proviennent d'un sondage réalisé en 2010.

[42] Le sondage auprès des services de police partenaires n'a pas été fait au cours de l'exercice 2010-2011. Les résultats proviennent d'un sondage réalisé en 2010.

[43] Les résultats du SCRC sont présentés sous l'activité de programme des Services nationaux de police.

Le Secteur contribue à la prestation de services de police durables et axés sur le renseignement en fournissant des renseignements criminels de qualité, en élargissant et en communiquant la base de connaissances fondées sur les renseignements criminels, en renforçant les partenariats existants et en en établissant de nouveaux, ainsi qu'en imaginant, en élaborant et en instaurant de nouvelles façons d'utiliser la technologie et de gérer l'information.

La gestion de l'information-technologie de l'information est un des catalyseurs les plus importants pour tout programme visant à axer les services de police sur le renseignement. La GRC est à élaborer une stratégie de gestion de l'information-technologie de l'information pour établir comment se fait la collecte de renseignements criminels en vue d'élargir et de communiquer la base de connaissances actuelle. La GRC étudie aussi la possibilité d'adopter des outils comme la cartographie géospatiale et l'exploration de données, en plus de créer de nouveaux outils d'analyse et d'examiner l'évaluation de la criminalité et de ses répercussions sur le Canada. Enfin, la GRC travaille à la conception d'un cours de base sur le renseignement criminel et d'une stratégie en ressources humaines, de même qu'à l'établissement d'un centre de recherche et d'innovation en matière de renseignements criminels.

Bien qu'elles ne fassent pas partie de la structure organisationnelle du Secteur du dirigeant principal des renseignements criminels, les Enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale comptent trois services de renseignement distincts qui collaborent étroitement avec les analystes des Renseignements criminels de la GRC ainsi qu'avec les collectivités de la sécurité et du renseignement.

1. **Évaluation stratégique :** analyse le milieu stratégique afin de permettre à la GRC de bien comprendre les enjeux qui pourraient la toucher. L'Évaluation stratégique se concentre sur le contexte politique, économique et social à l'échelle mondiale d'où proviennent les menaces à la sécurité nationale du Canada (p. ex. la radicalisation menant à la violence).

2. **Équipe des renseignements criminels relatifs aux infrastructures essentielles :** travaille avec des partenaires nationaux et internationaux à la collecte et à l'échange de renseignements pour prévenir, déceler et décourager les menaces criminelles possibles ciblant le Canada et pour lutter contre ces menaces. Elle produit des évaluations de la menace, du risque et du renseignement ainsi que des indices et des avertissements liés aux menaces physiques et cybernétiques visant les infrastructures essentielles en effectuant des recherches, en menant des analyses approfondies et en évaluant de l'information provenant de diverses sources classifiées et ouvertes. L'équipe participe également à des évaluations conjointes de la menace, de la vulnérabilité et du risque avec des partenaires des secteurs privé et public. Les produits de renseignements criminels comprennent des rapports opérationnels et de situation, des notes et des bulletins des Renseignements criminels ainsi que des évaluations du renseignement criminel.

3. **Agent d'information pour la lutte antiterroriste :** initiative visant à tirer parti de l'expertise de divers secteurs à la GRC pour sensibiliser les gens au terrorisme (notamment les premiers intervenants, comme les pompiers, les policiers et le personnel des services médicaux d'urgence). Armé de ses nouvelles connaissances, l'agent d'information pour la lutte antiterroriste peut ensuite sensibiliser ses collègues, contribuant ainsi à un milieu de travail en état de préparation opérationnelle face au terrorisme. Cette initiative a pour but de sensibiliser davantage les premiers intervenants dans tout le pays à la sécurité nationale afin qu'ils puissent déceler les menaces le plus tôt possible. La détection précoce est essentielle à la prévention du terrorisme. Sept séances de formation destinées aux agents d'information pour la lutte antiterroriste ont été présentées au cours de la période visée par le rapport, ce qui a permis à 200 personnes de recevoir la formation.

Leçons tirées

Ces dernières années, le travail policier a beaucoup changé au Canada et à l'étranger. Tout comme la société elle même, le travail policier doit s'adapter aux avancées de la technologie et des communications, aux changements démographiques ainsi qu'à l'évolution des réseaux criminels et terroristes transnationaux. Afin de réduire l'écart entre les situations opérationnelles actuelle et souhaitée, le Secteur du dirigeant principal des renseignements criminels mise sur son sens de l'innovation et sur sa capacité de répondre aux multiples exigences de ses partenaires et des intervenants. Des méthodes plus solides sont également mises en œuvre en ce qui concerne les prévisions budgétaires et le suivi de la demande en ressources par activité. Il s'agit là de mesures qui amélioreront le processus décisionnel et favoriseront l'élaboration de projets futurs.

Activité de programme 3.2 : Opérations policières techniques

Description de l'activité de programme : Les Opérations policières techniques fournissent des services de protection et d'enquête spécialisés ainsi que des façons de procéder et des outils à la fine pointe de la technologie aux secteurs opérationnels de la GRC de même qu'à d'autres organismes d'application de la loi et organismes gouvernementaux qui enquêtent sur la criminalité. Les Opérations policières techniques offrent également des services à l'égard de ce qui suit : la sécurité du matériel et des technologies de l'information ainsi que les activités de recherche et de développement qui s'y rattachent, l'intervention en cas d'incident chimique, biologique, radiologique, nucléaire ou explosif, de même que les enquêtes sur les comportements criminels et l'analyse de ceux ci. Les Opérations policières techniques comptent aussi une section de l'air opérationnelle, et élaborent et mettent en œuvre des politiques relatives à la sécurité ministérielle.

Ressources financières pour 2010-2011 (en M $)

Dépenses prévues	Total des dépenses autorisées	Dépenses réelles
191,8	184,9	207 [44]

Ressources humaines pour 2010-2011 (en ETP)

Ressources prévues	Ressources réelles	Différence
1 245	1 284	39

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectifs	État du rendement
Développer et mettre en œuvre les capacités techniques de la GRC, ses méthodes policières scientifiques et son expertise pour les enquêtes spécialisées; fournir les directives nécessaires pour protéger la population canadienne contre la criminalité	Pourcentage des partenaires de la GRC qui se disent satisfaits des services offerts par les Opérations policières techniques	60 %	Dépassé : 73 % [45]
	Pourcentage des organismes partenaires chargés de l'application de la loi qui se disent satisfaits des outils et techniques que les Opérations policières techniques leur fournissent pour : • les introductions clandestines • la surveillance en haute altitude • les enquêtes sur les crimes commis avec des moyens technologiques	80 %	Dépassé : [46] • introductions clandestines – 83 % • surveillance en haute altitude – 71 % • enquêtes sur les crimes commis avec des moyens technologiques – 82 %
Des technologies de gestion de l'information ainsi que des outils et techniques scientifiques rapides et de grande qualité	Nombre de consultations / demandes reçues relativement à des analyses judiciaires, à des tests polygraphiques et à des analyses de déclarations	Maintenir la capacité de répondre à la demande relative aux analyses judiciaires, aux tests polygraphiques et aux services d'analyse des enquêtes criminelles [47]	Non atteint : 2 348 consultations/demandes reçues en 2010-2011 : • 886 tests polygraphiques • 1 131 analyses judiciaires • 331 analyses de déclarations
	Nombre d'interrogations tactiques dans le Registre national des délinquants sexuels pour venir en aide à la police en cas d'infractions sexuelles	Hausse de 10 % par rapport à l'année précédente [48]	Dépassé : il y a eu 271 interrogations tactiques dans le Registre national des délinquants sexuels en 2010-2011

[44] En 2010-2011, les dépenses réelles ont excédé le total des dépenses autorisées puisque la GRC a dû, entre autres, gérer l'encaisse relativement aux liquidités de certains éléments n'ayant pas été reçus dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) en raison de la dissolution du Parlement, notamment le financement de la vision et plan à long terme, des grands projets d'immobilisation ainsi que les mesures de sécurité pour l'édifice de l'Ouest et la Bibliothèque du Parlement. La balance de la différence s'explique par des acquisitions d'immobilisations (éléments d'actifs mobilier et radios) pour lesquels la proportion des dépenses peut varier chaque année selon l'activité de programme.
[45] Le sondage auprès des services de police partenaires n'a pas été fait au cours de l'exercice 2010-2011. Les résultats proviennent d'un sondage réalisé en 2010.
[46] Le sondage auprès des services de police partenaires n'a pas été fait au cours de l'exercice 2010-2011. Les résultats proviennent d'un sondage réalisé en 2010.
[47] Point de référence de 2009-2010 : 6 853
[48] 112 en 2009-2010

Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme

En juin 2010, la GRC a fait preuve d'un leadership exceptionnel et d'une compétence technique de toute première classe lors des sommets du G8 et du G20. Près de 20 000 membres du personnel de sécurité de la GRC et des partenaires ont participé directement aux deux sommets, ce qui représente le plus important déploiement de personnel de sécurité dans l'histoire du Canada. Les systèmes électroniques de sécurité installés et exploités par les Opérations policières techniques ont assuré aux dirigeants mondiaux, aux délégués et aux citoyens canadiens un milieu protégé, paisible et sûr, sans que les opérations de sécurité de la police ne se fassent trop envahissantes pour autant.

En 2010-2011, il y a eu une baisse considérable du nombre de consultations/demandes reçues relativement à des analyses judiciaires, à des tests polygraphiques et à des analyses de déclarations. Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette baisse, les plus importants se rapportant à la réaffectation d'enquêteurs aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver ainsi qu'aux sommets du G8 et du G20, de même qu'à une réduction du nombre de troupes devant être formées à l'École de la GRC (Division Dépôt). En 2009-2010, environ 57 troupes ont été formées à la Division Dépôt, alors qu'en 2010-2011, il n'y en a eu que 20. Par conséquent, les Opérations policières techniques ont réduit le nombre d'enquêteurs en transférant six ressources vers des postes provinciaux pour 2011-2012.

Leçons tirées

Les Opérations policières techniques de la GRC sont attachées et fidèles aux priorités stratégiques de la GRC. Leur force tient à leur sens de l'innovation de même qu'à leur capacité de répondre aux exigences multiples et complexes des clients et intervenants. Cela comprend l'établissement de partenariats avec la collectivité d'application de la loi, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale. Comme bien des secteurs à la GRC, les Opérations policières techniques ont subi le contrecoup des sommets du G8 et du G20 en 2010-2011; en effet, plusieurs initiatives ont été fortement touchées en raison du nombre de ressources déployées pour fournir une assistance.

Dans le cadre des efforts continus visant à améliorer l'efficacité opérationnelle, le Centre canadien de police pour les enfants disparus et exploités a été restructuré en avril 2010 et relève désormais des Opérations policières techniques. Compte tenu de la nature opérationnelle du travail accompli par le Centre et de la nécessité que celui ci se trouve à proximité des Opérations policières techniques, on a décidé de ne pas réinstaller le Centre à la nouvelle direction générale. Les Opérations policières techniques ont aussi restructuré la Sous-direction de la criminalité technologique pour qu'elle relève de la Sous direction des services d'enquêtes techniques. Le nouveau directeur général de la Sous direction des services d'enquêtes techniques a maintenant un rôle semblable à celui d'un officier responsable des enquêtes criminelles sur le terrain. Le directeur général a une autorité hiérarchique et un pouvoir financier pour la plupart des programmes de soutien opérationnel technique.

Activité de programme 3.3 : Soutien aux services de police

Description de l'activité de programme : Services visant à soutenir la GRC dans son rôle en tant que corps de police. Du point de vue organisationnel, toutes les sous activités qui font partie de l'activité de programme du Soutien aux services de police relèvent d'autres secteurs de la GRC. Par conséquent, leurs indicateurs de rendement et faits saillants en matière de planification apparaissent dans les sections en question, selon le cas.

- Les sous activités du Centre national des opérations et des systèmes de données policières relèvent des Services de police communautaires, contractuels et autochtones (voir l'activité de programme 2,1). Vu que ces sous activités sont de nature réactive sur le plan opérationnel, leurs indicateurs de rendement n'ont pas assez d'importance du point de vue stratégique pour qu'on en fasse mention.
- La sous activité des programmes propres à la Gendarmerie comprend les sous sous activités de la Division Dépôt et du Carrousel, qui font partie de l'activité de programme des Services internes et qui relèvent respectivement des Ressources humaines et des Affaires publiques.

La GRC a entièrement révisé son architecture d'activités de programme, laquelle a été approuvée par le président du Conseil du Trésor en août 2010 en vue d'une mise en œuvre débutant avec le *Rapport sur les plans et les priorités* de 2011-2012.

Ressources financières pour 2010-2011 (en M $)

Dépenses prévues	Total des dépenses autorisées	Dépenses réelles
78,8	76,8	71,3

Ressources humaines pour 2010-2011 (en ETP)

Ressources prévues	Ressources réelles	Différence
325	398	73

Activité de programme 3.4 : Services nationaux de police

Description de l'activité de programme : Contribuer à la sécurité des foyers et des collectivités, pour les Canadiens, en fournissant des services spécialisés essentiels de soutien aux enquêtes aux organismes d'application de la loi et de justice pénale. Cela comprend des services d'analyse judiciaire d'éléments de preuve criminels, d'information sur les casiers judiciaires, d'identification, de soutien technologique ainsi que de collecte et d'analyse de renseignements criminels, de même que des possibilités d'apprentissage améliorées.

Ressources financières pour 2010-2011 (en M $)

Dépenses prévues	Total des dépenses autorisées	Dépenses réelles
125,3	129,1	136,6 [49]

Ressources humaines pour 2010-2011 (en ETP)

Ressources prévues	Ressources réelles	Différence
1 270	1 097	-173

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectifs	État du rendement
Technologie de pointe en matière de services de police et de sécurité	Pourcentage de partenaires qui se disent satisfaits de l'efficacité des technologies et des techniques d'enquête de la GRC	80 %	Dépassé : 81 % [50]
Efficience et efficacité accrues des services de police	Pourcentage d'objectifs atteints relativement au système des laboratoires judiciaires	80 %	Atteint en grande partie (atteint sauf pour les demandes courantes de dépistage) [51]
Des technologies de gestion de l'information ainsi que des outils et techniques scientifiques rapides et de grande qualité	Taille de l'arriéré des casiers judiciaires	Que l'arriéré soit éliminé en 2013, à la conclusion du Projet d'identification en temps réel	Toujours en cours [52]
	Pourcentage de partenaires estimant que la GRC fournit un soutien et des services appréciables à la communauté de la GI-TI	80 %	Atteinte en grande partie : 71 % [53]
	Pourcentage de partenaires qui considèrent la GRC comme un chef de file en ce qui concerne la création de solutions de GI-TI visant l'interopérabilité	75 %	Atteinte en grande partie : 68 % [54]
	Nombre d'administrations dans le monde qui utilisent le Système d'analyse contre la pornographie juvénile (CETS)	Augmenter le nombre d'utilisateurs de 5 % (point de référence pour 2009 = 41) Objectif : 43	Dépassé : 45 administrations utilisent actuellement le CETS
Possibilités d'apprentissage et soutien à l'apprentissage de grande qualité	Pourcentage de clients qui disent être satisfaits dans le questionnaire de suivi du Collège canadien de police (CCP)	85 %	Atteint en grande partie : 72 % des répondants ont dit croire fermement que les cours offerts par le CCP représentent un bon investissement pour leur organisation; et 36 % des répondants ont dit croire fermement que leur milieu de travail s'est amélioré à la suite d'un cours.

[49] Comme mentionné dans le *Rapport de la vérificatrice générale du Canada*, dont il est fait mention dans le sommaire du rendement et l'analyse des Services nationaux de police, les programmes des Services nationaux de police n'ont jamais été financés adéquatement. Cela se reflète donc dans les dépenses de 2010-2011 par rapport au total des dépenses autorisées.
[50] Le sondage auprès des services de police partenaires n'a pas été fait au cours de l'exercice 2010-2011. Les résultats proviennent d'un sondage réalisé en 2010.
[51] Une ventilation détaillée des indicateurs de rendement et des statistiques concernant le système des laboratoires judiciaires est disponible sous la rubrique « Autres sujets d'intérêt » dans le site Web de la GRC, à : http://www.rcmp-grc.gc.ca/dpr-rmr/index-fra.htm
[52] Au 31 mars 2011, l'arriéré comptait environ 380 000 casiers judiciaires (ce qui équivaut à 1,4 million de pages; chaque casier judiciaire peut contenir de multiples pages).
[53] Le sondage auprès des services de police partenaires n'a pas été fait au cours de l'exercice 2010-2011. Les résultats proviennent d'un sondage réalisé en 2010.
[54] Le sondage auprès des services de police partenaires n'a pas été fait au cours de l'exercice 2010-2011. Les résultats proviennent d'un sondage réalisé en 2010.

Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme

En 2010-2011, les Services nationaux de police de la GRC ont continué de se concentrer sur l'amélioration de la prestation des services de laboratoires judiciaires. Les Services des sciences judiciaires et de l'identité ont entamé une transformation, qui consiste notamment à mettre en œuvre un nouveau processus d'enquête judiciaire. Dans le cadre de cette transformation, une démarche fondée sur des systèmes a été adoptée à l'égard des enquêtes judiciaires, ce qui permet d'obtenir des résultats plus rapides et améliore la capacité des Services des sciences judiciaires et de l'identité à gérer les demandes des clients. Lancé dans la région de l'Atlantique en septembre 2009, le nouveau processus d'enquête judiciaire a été étendu, en janvier 2010, au Manitoba et au Nunavut, puis en juin 2010, à l'Alberta, au Saskatchewan ainsi qu'aux Territoires du Nord Ouest. Les résultats obtenus à ce jour sont très prometteurs : dans le cadre du nouveau processus, le délai d'exécution d'une analyse génétique courante a été fixé à 40 jours. Jusqu'à présent, le processus répond aux attentes, car le délai d'exécution moyen des analyses génétiques courantes est de 36 jours pour 2010-2011. Le défi consistera à appliquer le modèle alors que le projet pilote s'étendra en juin 2011 aux dernières régions, soit la Colombie Britannique et le Yukon.

Les indicateurs de rendement s'appliquant aux activités liées au système de laboratoires judiciaires de la GRC pour 2010-2011 figurent sous la rubrique « Autres sujets d'intérêt » dans le site Web de la GRC, à http://www.rcmp-grc.gc.ca/dpr-rmr/index-fra.htm. L'information en question est fournie pour donner suite à la recommandation contenue dans le *Rapport de la vérificatrice générale du Canada*, chapitre 7 – *La gestion des Services de laboratoire judiciaire* (mai 2007), concernant la communication de renseignements sur le rendement aux parlementaires. La mise en œuvre intégrale du nouveau processus d'enquête judiciaire devant avoir lieu au plus tard à l'été 2011, ce sera la dernière année où le rendement des Services des sciences judiciaires et de l'identité fera l'objet de rapports selon deux systèmes.

La GRC a beaucoup fait pour renforcer l'interopérabilité et l'échange de renseignements entre les organismes d'application de la loi et les partenaires de la sécurité publique, et ce, au moyen d'initiatives en matière de technologie de gestion de l'information à grande échelle, comme l'Identification en temps réel et le Projet de biométrie pour les résidents temporaires. Le Projet de biométrie pour les résidents temporaires, dirigé par Citoyenneté et Immigration Canada, a reçu l'approbation définitive en mars 2011.

Au 31 mars 2011, le fichier des condamnés de la Banque nationale de données génétiques contenait 279 293 échantillons, et le fichier de criminalistique en contenait 64 504. Ces données ont permis d'associer à des lieux de crimes 18 539 contrevenants (dans le fichier de criminalistique) et 2 467 condamnés. Depuis sa création jusqu'au 31 mars 2011, le Réseau canadien intégré d'identification balistique a donné un total de 2 334 correspondances, associant des armes à feu à des crimes ou établissant des liens entre des lieux de crimes.

Les Services canadiens d'identification criminelle en temps réel conservent environ 4,4 millions de casiers judiciaires dans le dépôt national consacré aux empreintes digitales et aux antécédents judiciaires. En juillet 2010, les Services canadiens d'identification criminelle en temps réel ont apporté des changements au Centre d'information de la police canadienne afin que les normes relatives aux vérifications des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables soient plus strictes. Ils ont également éliminé la possibilité que des délinquants sexuels réhabilités se soustraient à leur passé criminel en obtenant un changement de nom légal. Les nouvelles exigences ont fait augmenter le nombre d'envois d'empreintes digitales d'environ 5 800 %.

Afin de répondre à la demande croissante, la GRC a apporté des améliorations au Système d'identification en temps réel en octobre 2010 pour permettre la transmission électronique d'empreintes digitales aux fins des vérifications des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables. Les services de police qui sont autorisés à obtenir des réponses par voie électronique reçoivent une confirmation concernant l'envoi d'empreintes digitales dans un délai d'environ deux minutes lorsqu'il n'y a pas de correspondance avec un fichier d'empreintes digitales, comme c'est le cas dans approximativement 96 % des vérifications. Au 31 mars 2011, 24 services de police étaient autorisés à transmettre par voie électronique au Système d'identification en temps réel des demandes de vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables (soit environ 25 % de toutes les demandes transmises). En allant de l'avant, la GRC continuera d'encourager les services de police qui envoient beaucoup de demandes sur papier à se procurer un dispositif de saisie de dactylogramme (LiveScan) pour accéder au Système d'identification en temps réel et ainsi bénéficier des délais de traitement améliorés.

Le Service canadien de renseignements criminels communique des renseignements criminels aux organismes canadiens d'application de la loi afin de les aider à faire face à la menace que constituent le crime organisé et les crimes graves. Le Service canadien de renseignements criminels produit également de nombreux rapports, dont l'*Évaluation nationale annuelle de la menace*, l'*Appréciation nationale des renseignements criminels*, la *Liste de veille Sentinelle* et le *Rapport sur le crime organisé*. En 2010-2011, plus de 2 600 personnes travaillant pour plus de 240 organismes différents ont utilisé activement le Système automatisé de renseignements sur la criminalité, qui est le dépôt national consacré au crime organisé et aux crimes graves. Au cours de la même période, il y a eu plus de 3 millions de transactions dans le Système automatisé de renseignements sur la criminalité, soit une augmentation

de 5 % par rapport à l'année précédente. De plus, il y a eu près de 88 000 entrées dans le système, ce qui représente aussi une augmentation de 5 % par rapport à 2009-2010.

Le Centre canadien de police pour les enfants disparus et exploités, par l'intermédiaire du Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants, lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants dans Internet à l'aide du Système d'analyse contre la pornographie juvénile. Ce système est utilisé dans 45 administrations dans le monde et demeure le principal outil d'échange de renseignements interorganisationnel dont se servent les enquêteurs affectés aux dossiers d'exploitation des enfants au Canada. Le Centre canadien de police pour les enfants disparus et exploités est à établir, dans le Système d'analyse contre la pornographie juvénile, une vingtaine de serveurs de « hachage », qu'il fournira aux groupes intégrés de lutte contre l'exploitation des enfants dans les bureaux locaux pour aider les services médico légaux à classer préalablement les images par catégories. Les serveurs de « hachage » renferment des codes alphanumériques uniques (appelés « valeurs de hachage ») rattachés à des fichiers numériques, y compris des images de pornographie juvénile. L'utilisation des serveurs de « hachage » du Système d'analyse contre la pornographie juvénile aide les enquêteurs à repérer de nouvelles images, réduit le temps requis pour examiner les images saisies et pour les classer par catégories, et accélère les enquêtes sur l'exploitation sexuelle d'enfants. Le Centre canadien de police pour les enfants disparus et exploités continue de soutenir les services existants et les nouveaux services en procédant à des mises à niveau du matériel de façon à faciliter la transition vers les nouvelles fonctions du Système d'analyse contre la pornographie juvénile.

Le Collège canadien de police aide la police à faire face aux tendances criminelles nouvelles et de plus en plus complexes, en particulier dans les secteurs du crime organisé, de la cybercriminalité, des explosifs, du leurre par Internet, de la fraude d'identité, de la criminalité économique et des services de police autochtones. En outre, le Collège offre des programmes de perfectionnement des cadres et de développement des qualités de chef dans le but de mieux préparer les dirigeants de demain. En 2010-2011, pour répondre aux besoins en formation de la collectivité d'application de la loi, le Collège a présenté 187 séances de formation policière dans le cadre de plus de 61 cours et ateliers avancés et spécialisés à plus de 4 000 agents de police et agents publics à l'échelle nationale et internationale.

Leçons tirées

Les Services nationaux de police fournissent un large éventail de renseignements et de services spécialisés qui soutiennent la collectivité d'application de la loi dans son ensemble et qui contribuent à la sécurité publique. L'efficience et l'efficacité de nombreux aspects du maintien de l'ordre dépendent de la rapidité, de l'accessibilité et de la qualité de ces services. Par ailleurs, les Services nationaux de police sont souvent les seuls à fournir ces services spécialisés. Même si la GRC continue de prendre des mesures pour bien gérer ses ressources limitées, les attentes et la demande (qu'elles proviennent des services de police ou du secteur public) ne cessent d'augmenter et dépassent les niveaux de ressources. L'Initiative de renouvellement et de durabilité des Services nationaux de police, lancée en 2009-2010, vise à permettre l'élaboration d'une stratégie exhaustive pour l'avenir.

Le document de travail stratégique des Services nationaux de police, achevé en mars 2011, explique les origines des Services nationaux de police et l'évolution de leurs services spécialisés. Il décrit les défis auxquels les Services nationaux de police sont confrontés sur le plan de la durabilité, notamment en ce qui concerne la gouvernance et le financement. On y recommande l'établissement d'un comité consultatif qui exercerait un leadership stratégique aux Services nationaux de police et veillerait à ce que les services puissent répondre aux besoins actuels et futurs des collectivités de l'application de la loi et de la justice pénale. Le document fait l'objet d'un examen par les principaux décideurs dans les provinces et les territoires. Des groupes d'intervenants clés, dont le Comité des sous ministres adjoints sur les questions relatives aux services de police, l'Association canadienne des chefs de police et le Conseil consultatif des Services nationaux de police, ont été mis à contribution et continueront de participer activement à l'élaboration de la feuille de route stratégique en vue du renouvellement et de la durabilité des Services nationaux de police. Sécurité publique Canada et la GRC ont entrepris des discussions préliminaires concernant la création d'un nouveau cadre de gouvernance pour les Services nationaux de police, et des précisions sont mises au point en ce qui a trait au rôle et aux responsabilités du nouveau comité.

Résultat stratégique 4 : Réduction des risques posés par les armes à feu

Activité de programme 4.1 : Centre des armes à feu Canada

Description de l'activité de programme : Est responsable de l'exécution d'activités liées à la délivrance de permis à l'aide des opérations des contrôleurs des armes à feu fédéraux, des ententes conclues avec d'autres ministères fédéraux ainsi que de la gestion du rôle et des responsabilités des contrôleurs des armes à feu provinciaux; de l'exploitation du Bureau central de traitement et du centre d'appels 1 800; de la mise à jour et de l'analyse des données relatives au rendement du programme; de la gestion de l'infrastructure de technologie de l'information du programme et de son interface avec d'autres bases de données; ainsi que de l'appui global aux organismes publics et aux services de police.

Ressources financières pour 2010-2011 (en M $)

Dépenses prévues	Total des dépenses autorisées	Dépenses réelles
71,4	79,0	58,0

Ressources humaines pour 2010-2011 (en ETP)

Ressources prévues	Ressources réelles	Différence
420	357	-63

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectifs	État du rendement
Défendre la sécurité publique par un contrôle constant des propriétaires d'armes à feu	Nombre d'individus notoirement à risque qui obtiennent un permis d'arme à feu	0	Entièrement atteint
Défendre la sécurité publique en aidant les organismes d'application de la loi qui travaillent sur le terrain	Nombre d'interrogations de la base de données sur les armes à feu utilisée par les services de police (Registre canadien des armes à feu en direct)	10 % de plus d'interrogations que l'année dernière	Dépassé : Le nombre d'interrogations du Registre canadien des armes à feu en direct par les services de police a augmenté de plus de 22 % [55] par rapport à l'année dernière
Défendre la sécurité publique en donnant de la formation sur le maniement sécuritaire des armes à feu	Nombre de participants aux cours sur le maniement sécuritaire	Taux de participation de 100 %, d'année en année	Entièrement atteint : Le nombre de Canadiens qui ont suivi les cours sur le maniement sécuritaire des armes à feu est demeuré stable en 2010-2011 (87 512 comparativement à 86 552 en 2009-2010 [56])
Tenir la clientèle au fait des exigences du programme	Taux d'observation pour le renouvellement des permis	Taux d'observation de 100 % chez les personnes qui détiennent une arme à feu	Atteint en grande partie : Le taux d'observation s'élève à 83,9 % chez les personnes qui détiennent une arme à feu

[55] De 4 361 983 en 2009-2010 à 5 345 193 en 2010-2011.
[56] Le nombre de participants aux cours sur le maniement sécuritaire des armes à feu ne comprend pas le total pour le Québec.

Sommaire du rendement et analyse de l'activité de programme

Le *Rapport sur les plans et les priorités* de 2010-2011 indique que le Centre des armes à feu Canada, qui est désormais administré par la GRC, où il porte le nom de Programme canadien des armes à feu, s'emploiera à contribuer directement aux enquêtes criminelles touchant des armes à feu et à entretenir des partenariats solides avec les services de police en ce qui concerne la prévention des crimes liés à des armes à feu. Le Programme canadien des armes à feu a atteint ou dépassé ses objectifs, sauf celui qui se rapporte au taux d'observation pour le renouvellement des permis, qui a été atteint en grande partie.

Le Registre canadien des armes à feu en direct permet aux services de police d'accéder en temps réel à un sous ensemble consultable du Système canadien d'information relativement aux armes à feu au moyen du Centre d'information de la police canadienne. Le Registre aide les agents de police de première ligne à répondre aux appels et à mener des enquêtes. En effet, le Registre permet d'effectuer des recherches en fonction d'un nom, d'une adresse, du numéro de permis d'arme à feu d'une personne ou encore du numéro de série ou du numéro de certification d'enregistrement d'une arme à feu. Le nombre d'interrogations du Registre canadien des armes à feu en direct par les services de police a augmenté de 22 % en 2010-2011 par rapport à l'exercice précédent, passant ainsi à plus de 5,34 millions.

Le Programme canadien des armes à feu assure le contrôle et le suivi des particuliers et des entreprises qui possèdent des armes à feu grâce à la délivrance de permis d'armes à feu. Cela est mis en œuvre par les activités des contrôleurs des armes à feu partout au pays. Quant aux mesures visant à empêcher que les personnes qui constituent notoirement un risque pour la sécurité publique aient accès à une arme à feu, leur efficacité est évaluée en fonction du nombre de révocations de permis et d'ordonnances d'interdiction.

Pour pouvoir acheter ou posséder des armes à feu, il faut détenir un permis délivré par le Programme canadien des armes à feu. Celui ci a atteint ses objectifs en matière de sécurité publique en veillant à ce qu'aucune personne ne puisse se procurer des armes à feu ou garder celles qu'elle avait déjà après s'être fait refuser ou révoquer un permis pour des raisons de sécurité publique, ou après avoir fait l'objet d'une interdiction de posséder des armes à feu.

Le taux de participation à la formation sur le maniement sécuritaire des armes à feu est un autre bon indicateur de la sécurité publique. Le nombre de Canadiens qui ont suivi les cours sur le maniement sécuritaire des armes à feu en 2010-2011 est demeuré stable par rapport à 2009-2010.

Le Programme canadien des armes à feu continue d'offrir des cours sur le maniement sécuritaire des armes à feu aux collectivités autochtones par l'intermédiaire de partenaires autochtones, afin d'encourager l'utilisation et l'entreposage sécuritaires des armes à feu ainsi que de contribuer à la sécurité globale dans ces collectivités. Le Programme canadien des armes à feu bénéficie toujours du soutien de la collectivité d'application de la loi, comme en témoignent les commentaires favorables reçus dans le sondage auprès des services de police partenaires de la GRC de 2010.

Leçons tirées

Il faut continuer de déployer des efforts pour accroître la sensibilisation du public en transmettant des messages clairs et uniformes à l'aide du site Web du Programme canadien des armes à feu, de brochures envoyées par la poste et d'autres moyens de communication. Cela permet de décrire les exigences de la *Loi sur les armes à feu* et ainsi de promouvoir l'utilisation et l'entreposage sécuritaires des armes à feu par les clients et les intervenants. Il se peut que certains clients du Programme canadien des armes à feu ne connaissent pas leurs obligations aux termes de la *Loi sur les armes à feu* pour ce qui est de renouveler les permis échus, de signaler les armes à feu volées ou perdues, d'informer le Programme canadien des armes à feu de tout changement d'adresse et de procéder à une cession quand une arme à feu change de propriétaire. Il s'agit là de défis auxquels le Programme canadien continuera de s'attaquer.

Le gouvernement a lancé plusieurs initiatives pour améliorer les taux d'observation, alors que le Programme canadien des armes à feu fait la promotion du maniement sécuritaire des armes à feu et des services disponibles pour soutenir les partenaires de l'application de la loi.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Principales données financières

Bilan sommaire de la situation financière
Au 31 mars 2011

(en M $)	Variation en %	2010-2011	2009-2010 (Redressé)
Total des actifs	1,5%	**15 117,4**	**14 899,7**
Total des passifs	1,4%	14 253,2	14 051,6
Avoir du Canada	1,9%	864,2	848,1
Total du passif et de l'avoir	1,5%	**15 117,4**	**14 899,7**

Bilan sommaire des opérations
Pour l'exercice clos le 31 mars 2011

(en M $)	Variation en %	2010-2011	2009-2010
Total des charges	-1,8%	4 976,5	5 070,0
Total des revenus	1,4%	1 747,9	1 724,3
Résultats d'exploitation nets	-3,5%	**3 228,6**	**3 345,7**

Bilan sommaire de la situation financière

Les chiffres comparatifs du total de l'actif et de l'avoir du Canada ont été redressés pour l'exercice 2009-2010 conformément aux nouvelles exigences des Normes comptables du Conseil du Trésor (NCCT). Adopter les nouvelles règles NCCT nécessite l'ajout du montant à recevoir du Trésor, qui représente les montants que la GRC peut retirer du Trésor pour s'acquitter de dettes sans générer de frais supplémentaires par rapport à ses autorités dans l'année du retrait.

Le montant à recevoir du Trésor représente 13 056,3 millions de dollars (86,4%) du total des actifs et compte pour 153,6 millions de dollars de l'augmentation globale de 217,7 millions de dollars (4,2%) dans le total des actifs. L'augmentation restante des actifs est attribuée aux débiteurs et avances (37,7 millions de dollars), aux immobilisations corporelles (23,9 millions de dollars) et à l'inventaire (2,5 millions de dollars).

La hausse de 201,6 millions de dollars (1,4%) du passif total s'explique surtout par une augmentation de 250,3 millions de dollars des comptes de pension et une diminution des créditeurs et des charges à payer de 76,3 millions de dollars.

Bilan sommaire des résultats financiers

Les dépenses totales ont diminué de 93,5 millions de dollars (1,8%) en 2010-2011. Les dépenses encourues en 2009-2010 sont principalement dues aux Jeux olympiques et paralympiques de Vancouver qui se sont tenus en février 2010.

L'augmentation des revenus de 23,6 millions de dollars (1,4%) pour l'exercice 2010-2011 est essentiellement attribuable à une croissance normale dans le programme des services de police communautaires, contractuels et autochtones.

Principales données financières sous forme graphique

Les graphiques ci-dessous illustrent la distribution des chiffres contenus dans les bilans sommaires de la situation financière et des résultats.

Actif

Le montant à recevoir du Trésor représente plus de 86% de l'actif total et comprend des fonds disponibles pour s'acquitter des passifs relatifs aux pensions et aux avantages sociaux.

Le reste de l'actif total se subdivise en immobilisations corporelles (8,8%), en débiteurs et avances (4,4%) et en inventaire (0,4%).

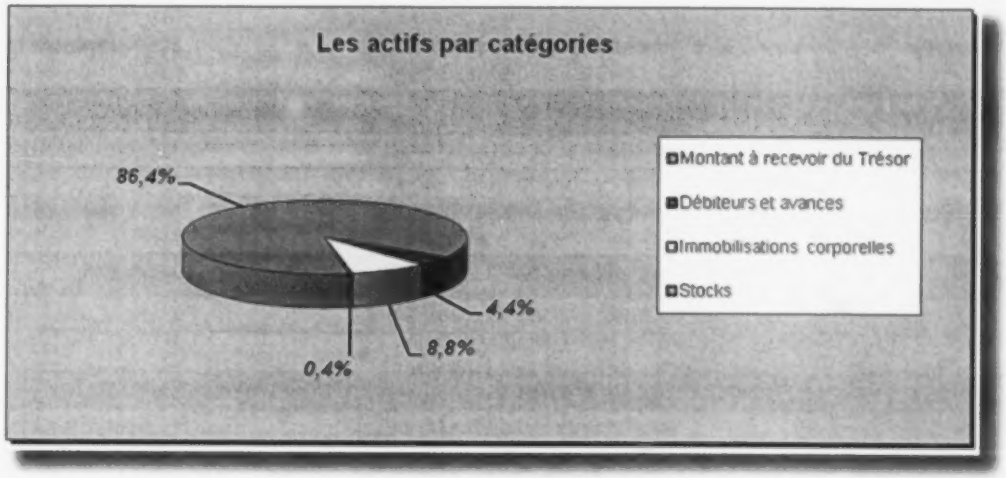

Passif

Les comptes de pension de la GRC représentent 90,6% du passif, les créditeurs et charges à payer 3,0% et les indemnités de vacances et congés compensatoires 3,7%.

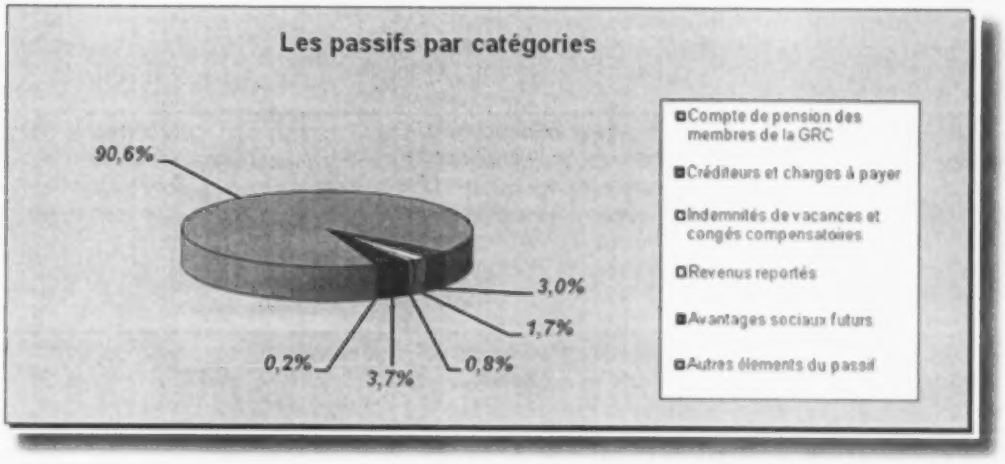

Revenus

La majorité des revenus de la GRC, soit 1,69 milliards de dollars (96,8%) ont été généré par le programme des services de police communautaires, contractuels et autochtones, lequel contribue à sécuriser les foyers et les communautés en fournissant des services de police.

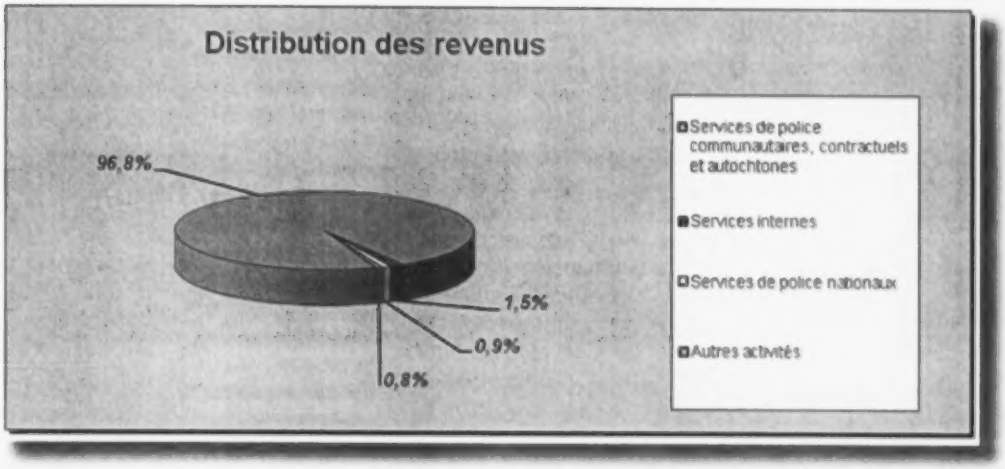

Ce revenu représente la somme versée par les partenaires contractuels.

Charges

La majorité des charges (2,435 miliards de dollars ou 48,9%) est reliée aux coûts du programme des services de police communautaires, contractuels et autochtones, lequel contribue à sécuriser les foyers et les communautés en fournissant des services de police.

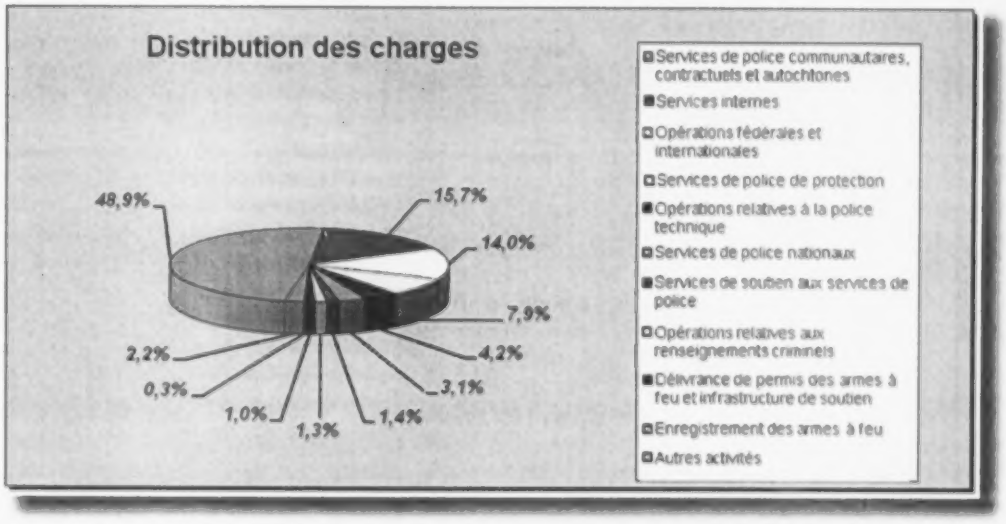

Environ 780,5 millions de dollars (15,7%) est relié aux services internes, lesquels supportent les besoins des programmes et les obligations générales de la GRC.

Un autre montant de 697,8 millions de dollars (14,0%) est relié aux activités qui contribuent aux opérations fédérales et internationales tandis que 393,6 millions de dollars (7,9%) ont été dépensé pour des activités pour les services de police de protection. Les autres activités combinées représentent 669,5 millions de dollars (13,5%) du total des charges.

États financiers

Les états financiers sont disponibles dans le site Web de la GRC, à : http://www.rcmp-grc.gc.ca/dpr-rmr/index-fra.htm

Liste des tableaux supplémentaires

La version électronique de tous les tableaux de renseignements supplémentaires qui figurent dans le *Rapport ministériel sur le rendement* de 2010-2011 est disponible dans le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, à :

http://www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/2010-2011/index-fra.asp

- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert :
    - Armes à feu
    - Blessures
    - Pensions
- Achats écologiques
- Initiatives horizontales :
    - Sécurité lors des Jeux d'hiver de 2010
    - Investissements dans la lutte contre l'utilisation d'armes à feu à des fins criminelles
    - Sommets du G8 et du G20
- Vérifications internes et évaluations
- Établissement de rapports sur les frais d'utilisation
- Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles
- Rapport d'étape sur les projets de transformation et les grands projets de l'État :
    - Identification en temps réel
- Rapport d'étape pour les projets visés par une approbation spéciale du Conseil du Trésor

SECTION IV : AUTRES SUJETS D'INTÉRÊT

Coordonnées de la personne ressource de l'organisation

Pour de plus amples renseignements sur le *Rapport ministériel sur le rendement* de la GRC, veuillez écrire à :

RPP_DPR-RPP_RMR@rcmp-grc.gc.ca

Renseignements supplémentaires

Tous les autres sujets d'intérêt liés au *Rapport ministériel sur le rendement* de 2010-2011 sont abordés dans le site Web de la GRC, à : http://www.rcmp-grc.gc.ca/dpr-rmr/index-fra.htm

- Indicateurs de rendement relatifs aux priorités de gestion
- Tendance du rendement sur quatre ans pour les résultats et les priorités stratégiques
- Profil de risque de l'organisation (GRC)
- Annexe à la Déclaration de la responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers
- Indicateurs de rendement relatifs aux Services des sciences judiciaires et de l'identité (en réponse au Bureau du vérificateur général)
- États Financiers (non vérifiés) de la Gendarmerie royale du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 2010